



ILS SE RENCONTRENT AUJOURD'HUI AU CAIRE

## ■ Raouraoua et Zaher font ami-ami

Lire en page 16



ANOUAR MALEK PRÉCISE :

## ■ «J'ai retiré ma plainte contre l'État, pas contre Soltani»

Lire en page 5

AÏT TOUDERT (TIZI-OUZOU)

## Le P/APC esté en justice par les citoyens

Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1147 Lundi 20 décembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## 250 milliards DA consacrés au secteur

Lire notre cahier économie pages 11, 12, 13 et 14



Ahmed Ouyahia à propos de la protection de l'économie nationale :

# «C'EST UNE BATAILLE D'ARRIÈRE GARDE»

Lire page 3

MUSTAPHA BENBADA LE CONFIRME

## L'ALGÉRIE VEUT RENÉGOCIER L'ACCORD AVEC L'UE

Lire page 2

POURPARLERS INFORMELS ENTRE LE FRONT POLISARIO ET LE MAROC



## Deux autres réunions en 2011

Lire page 24



PROMOTEURS IMMOBILIERS

## UNE AUTRE LISTE NOIRE SERA COMMUNIQUÉE

Lire page 5

MUSTAPHA BENBADA L'A CONFIRMÉ HIER

# L'Algérie veut renégocier l'Accord avec l'Union européenne

Mustapha Benbada a indiqué que l'Algérie a introduit une demande auprès de l'UE portant sur une révision du rythme de démantèlement tarifaire et douanière.

PAR KAMAL HAMED

Le ministre du Commerce vient de confirmer les informations selon lesquelles l'Algérie a formulé sa volonté de revoir certains termes de l'Accord d'association signé avec l'Union européenne (UE) qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre en 2005. Mustapha Benbada a indiqué que l'Algérie a en effet introduit une demande auprès de l'UE portant sur une révision du rythme de démantèlement tarifaire et douanière.

Le ministre du Commerce, qui s'exprimait hier en marge de la présentation par Ahmed Ouyahia de la Déclaration de politique générale devant le Conseil de la Nation, a toutefois souligné que



Mustapha Benbada.

« l'Algérie ne remet pas en cause les termes de l'accord » ajoutant : « Nous sommes en train d'agir dans le cadre des termes de cet accord ». Pour Mustapha Benbada, en effet, « on est en train d'utiliser notre droit. Il n'y a pas de problème sur le plan de la légalité de la démarche ». Que veut l'Algérie finalement à travers cette

démarche ? Le ministre du Commerce algérien entend revoir le délai du démantèlement tarifaire repoussé jusqu'à 2020 alors que selon les termes de l'accord, cela devrait être effectif en 2017. Selon Benbada Alger a proposé à Bruxelles de décaler les dates butoirs du démantèlement progressif et final, qui étaient initialement

prévues, a-t-il rappelé, en 2012, 2015 et 2017 à, respectivement, 2015, 2017 et 2020. « Notre démarche s'inscrit dans le cadre de la défense du produit national et de la préservation de l'emploi et va permettre à nos entreprises de se mieux préparer pour l'ouverture de notre économie » a soutenu le ministre du Commerce.

Mustapha Benbada a, en outre, précisé que cette démarche, qui entre dans le cadre des articles 9 et 11 de cet accord, concerne 1.740 produits industriels, destinés dans leur majorité à la consommation finale ainsi que 36 produits agricoles. C'est presque cette même démarche qu'a entreprise l'Algérie avec les pays arabes dans le cadre de la Zone arabe de libre échange (Zale) puisque des négociations sont en cours sur la liste négative des produits importés. Benbada s'est montré confiant en écartant toutes retombées de ces négociations sur les pourparlers pour l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.

K. H.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION

## «Le journaliste est un cadre de la nation»

Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a indiqué, hier à Alger, que la grille indiciaire des salaires et la carrière du journaliste en Algérie doivent être organisées, a rapporté l'Agence de presse algérienne.

En marge de la présentation de la Déclaration de politique générale du gouvernement devant le Conseil de la Nation, le ministre a rappelé que « lors des réunions que nous tenons régulièrement avec l'Union générale des travailleurs algériens UGTA pour faire avancer la convention de branche, j'ai insisté, en ce qui concerne les journalistes, sur la nécessité d'organiser non seulement leur grille indiciaire, mais aussi leur carrière ». Mehal a, dans ce sens, expliqué qu'« il s'agit pour le journaliste de savoir à quelle échelle il entame sa carrière professionnelle et à quelle échelle il la termine avant son départ à la retraite ». Pour ce qui est de la mise en œuvre de la convention de branche, il a déclaré qu'elle interviendra « dans peu de temps ». Assurant que le groupe de travail mixte, composé du ministère de la Communication et l'UGTA, « parviendra à un bon consensus pour faire avancer ce dossier », le ministre a affirmé que ce groupe « reste ouvert à tous les représentants légaux des journalistes ». Mehal a, concernant l'augmentation des salaires des journalistes, a indiqué qu'« il est évident qu'il y aura un seuil à respecter par l'ensemble des structures du secteur public », précisant qu'« il ne peut rien imposer au secteur privé ». Il a également mis en évidence que « la régulation des salaires n'est pas du ressort de son ministère, mais des textes de lois en vigueur » ajoutant qu'« il y a des lois qui sont en cours (d'élaboration), d'autres à venir et d'autres appelées à être révisées ». Affirmant que le journaliste étant « un cadre de la nation, ne doit pas être pauvre », il a mentionné que sa « mission, est d'assurer de bonnes conditions aux journalistes ». Par ailleurs, le ministre a précisé que dans le métier journalistique « il n'y a pas que le salaire, mais aussi la formation ». Pour cela, « La formation est très importante dans le domaine du journalisme et le gouvernement déploie beaucoup d'efforts dans ce sens », a-t-il soutenu.

A. B.

YOUCEF YOUSFI À PROPOS DE MEDGAZ

## Le projet sera lancé dans les prochaines semaines



PAR AHMED BOUARABA

Le projet du gazoduc Medgaz, reliant directement l'Algérie à l'Espagne, sera probablement lancé dans les prochaines semaines, a déclaré, hier, Youcef Yousfi, ministre de l'Énergie et des Mines.

En marge de la présentation, par le

Premier ministre Ahmed Ouyahia, de la déclaration de politique générale du Gouvernement, devant le Conseil de la Nation, le ministre a affirmé à la presse que « le projet avance bien ». « Il n'y a aucun contentieux concernant le Medgaz. Le projet avance bien et je pense qu'il sera lancé dans les prochaines semaines, dès qu'il sera techniquement prêt car pour le moment il ne l'est pas tout à fait », a-t-il annoncé, démentant tout contentieux supposé sur le prix du gaz qui sera livré à l'Europe par le biais du Medgaz, dont la quantité serait, selon les prévisions du projet, de quelques 8 milliards de m<sup>3</sup> par an.

Par ailleurs, le ministre a, concernant l'option qui sera choisie par le groupe Sonatrach pour l'achat des actifs de BP, assuré que le groupe « étudiait toutes les options, que ce soit le cas où BP déciderait de vendre ses actifs à une autre partie où en cas où il rachèterait une partie ou la totalité de ces actifs ». Pour ce qui est du program-

me national de développement des énergies renouvelables, le ministre a fait savoir que ce dernier « sera prêt dans quelques mois ». « Une fois qu'on aura notre programme national des énergies renouvelables, nous travaillerons avec nos partenaires, mais seulement avec ceux qui répondent à nos objectifs », a-t-il dit à ce propos. Pour ce qui est de la position de l'Algérie en ce qui concerne le projet Desertec, Yousfi a déclaré qu'il fallait « d'abord définir un programme national, ensuite, les partenaires » et de préciser que « que ce soit Desertec, ou d'autres organismes ou d'autres pays, sont les bienvenus ». Selon le premier responsable des énergies en Algérie, le programme national des énergies renouvelables permettra, d'ici 20 ans, de produire 40% de l'électricité à partir de ce type d'énergie et même d'exporter la même quantité vers le vieux continent « si les investissements en partenariat se forment d'ici là », a-t-il préconisé.

A. B.

GHOUL À PROPOS DES RÉALISATIONS DES GRANDS PROJETS :

## «Le recours aux étrangers sera exceptionnel»

« Le recours aux étrangers sera l'exception des exceptions », a affirmé, hier, le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, en marge de la présentation, par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, de la Déclaration de politique générale du gouvernement devant le Conseil de la Nation. Selon le ministre, l'Algérie compte, pour la réalisation des grands projets d'infrastructures, sur son outil national « très bien formé ».

« Nous avons démarré le projet de l'autoroute Est-Ouest avec 30 ingénieurs algériens, nous en avons aujourd'hui 5.000. Nous avions en 2005 quelque 100 bureaux d'études locaux, et nous en sommes arrivés à 600, nous avons 1.000 entreprises algériennes (de réalisation) et nous en possédons aujourd'hui 7.000 », a-t-il dit à ce



Ph : Midi Libre

propos, illustrant les capacités nationales dans le domaine du bâtiment et travaux publics. Dans ce sens, « nous allons prochainement entamer la réalisation de l'autoroute des Hauts-Plateaux et de la rocade Nord-Sud et nous allons le faire avec nos compétences nationales qui sont très bien

formées », a ajouté le ministre. « Maintenant, là où nous faisons face, par exemple, à un ouvrage d'art très complexe ou à un risque majeur qui nécessite une prise en charge technique poussée, nous pouvons recourir aux étrangers dans le cadre d'un partenariat gagnant gagnant », a-t-il souligné. Pour ce qui est du retour des mesures de protection de l'économie nationale, le ministre a évoqué que même les pays les plus libéraux, à l'image des États-Unis, étaient, sous les effets de la crise économique mondiale, en « engagé des mesures conservatrices pour préserver leurs économies ». Des mesures que le Premier ministre, rappelons-le, avait qualifiées de « bataille d'arrière-garde que nous sommes en train de mener ».

A. B.

AHMED OUYAHIA À PROPOS DE LA PROTECTION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE :

## « C'est une bataille d'arrière-garde »

« C'est une bataille d'arrière-garde que nous sommes en train de mener dans le but de protéger l'économie nationale » a indiqué, hier, Ahmed Ouyahia lors de la présentation de la déclaration de politique générale du gouvernement devant les membres du Conseil de la Nation.

PAR AMINE SALAMA

Le Premier ministre s'est une fois de plus étalé en explications à propos de la nouvelle démarche économique du gouvernement. Initiée depuis l'année dernière, à travers notamment les mesures prises dans le cadre de la loi de finances complémentaires 2009, cette démarche a été qualifiée par certains de retour en arrière puisque, globalement, elle consacre le retour distingué de l'État dans la sphère économique que d'aucuns appellent le « patriotisme économique ».

« C'est une bataille d'arrière-garde que nous sommes en train de mener dans le but de protéger l'économie nationale » a en effet indiqué, hier, Ahmed Ouyahia lors de la présentation de la déclaration de politique générale du gouvernement devant les membres du Conseil de la Nation.

Pour le Premier ministre, qui a énuméré nombre de mesures entrant dans ce contexte, « nous voulons défendre l'économie nationale et ce sont là les bases sur lesquelles repose la politique de relance



Ph : D.R.

Ahmed Ouyahia.

et de promotion de l'économie nationale ». Ahmed Ouyahia a ainsi fait cas de la faramineuse enveloppe financière de 600 milliards de dinars mobilisée par l'État dans le but de mettre à niveau 200 entreprises publiques.

« Le degré de mesure d'appui que l'Etat la disposition des entreprises est sans commune mesure avec ce qu'il se fait dans le monde » a-t-il précisé devant les sénateurs. Il a ainsi rappelé la mesure relative à la marge préférentielle pouvant aller jusqu'à 25% en faveur des entreprises nationales dans toute commande publique appelant dans la foulée ces entités économiques qu'elles soient privées ou publiques qu'elles se libèrent de leur peur puisqu'elles sont assurées du soutien des autorités.

Après cette argumentation, Ouyahia a enchaîné en déclarant que, toutefois, l'État ne peut indéfiniment continuer à injecter autant d'argent dans la sphère économique, notamment au profit des entreprises nationales, car il appartient à

ces dernières d'apporter de la valeur ajoutée. « L'État ne peut continuer à déboursier 3.000 à 4.000 milliards de dinars annuellement au titre de l'investissement public » a-t-il plaidé ajoutant qu'« Il est, dès lors, de notre devoir de rationaliser ces dépenses ». Il a aussi attiré l'attention sur la faiblesse de la croissance hors hydrocarbures et ce malgré quelques bons résultats enregistrés çà et là. Au nombre des mesures prises par les pouvoirs publics en vue de rationaliser les dépenses et mettre fin à une certaine anarchie le Premier ministre citera celle relative à la réduction des importations de biens et services qui, en 2008, ont atteint le seuil de 50 milliards de dollars.

« Ceci était une réelle menace pour nos réserves de changes qui allaient fondre si cette frénésie de l'importation s'était poursuivie » dira-t-il encore. Considérant que la protection de l'économie nationale « est un devoir collectif » il ajoutera que l'Algérie « doit d'abord compter sur les potentialités locales, publiques et privées.

Des potentialités, qui, nous le disons sans complexes, demeurent dans le besoin d'un apport qualitatif de l'étranger ». Le Premier ministre, qui a ainsi fait le bilan de 18 mois du gouvernement, soit du mois de janvier 2009 à juin 2010 comme il l'a déjà fait devant l'APN le 21 octobre dernier, n'a pas manqué aussi de présenter les grands axes du programme quinquennal 2010-2014 doté d'une bagatelle de 286 milliards de dollars. À ce titre il a fait cas de certains objectifs que compte réaliser le gouvernement à l'horizon 2014. Il s'agit ainsi de l'augmentation de la croissance du secteur agricole à 8% annuellement de manière stable et continue, de relever de 5% à près de 10% la part de l'industrie dans la valeur ajoutée globale qui se crée annuellement et de poursuivre la réduction du chômage bien en deçà de 10% durant les cinq prochaines années.

Ahmed Ouyahia a aussi lancé un appel en direction des entreprises étrangères pour qu'elles participent à l'essor de l'économie nationale, ce d'autant que la main-d'œuvre qualifiée est abondante alors que les avantages fiscaux sont plus qu'intéressants. Mais, a-t-il avoué, les investisseurs étrangers ne se bousculent pas au portillon. Par ailleurs le Premier ministre a, comme ce fut le cas devant les députés lors du même exercice, évoqué tous les volets allant de la Réconciliation nationale à la lutte contre le terrorisme en passant par la réforme de la justice sans oublier, à l'évidence, de citer, chiffres à l'appui, les différentes réalisations en matière d'habitat, de santé ou celles relatives au développement humain. Notons qu'après les débats entamés hier, Ahmed Ouyahia répondra aux préoccupations des sénateurs ce mercredi.

A. S.

### La politique de l'habitat sera poursuivie

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé, hier, à Alger que la politique nationale de l'habitat "sera encore poursuivie avec la même intensité" grâce à la programmation de 2 millions de nouveaux logements dont 1,2 million seront livrés à la fin de 2014.

Pour la même échéance, "800.000 autres logements seront déjà en chantier", a précisé M. Ouyahia lors de la présentation de la Déclaration de politique générale du gouvernement devant les membres du Conseil de la Nation.

Selon le Premier ministre, l'effort sera davantage

rationalisé dans l'élimination de l'habitat précaire qui "n'a certes pas été occulté jusqu'ici, puisque près de 145.000 familles ont déjà été décentement relogées", a-t-il indiqué.

Il a fait savoir, à ce titre, que près de 400.000 logements seront spécifiquement réservés à la résorption de l'habitat précaire de sorte, a-t-il poursuivi, "à résoudre ce problème sans pour autant entraver les droits des demandeurs de logements sociaux, pour lesquels 500.000 unités sont programmées durant les prochaines années".

La rationalisation accrue de la politique publique de logement se confirme, selon le Premier ministre, à travers sa mobilisation pour contenir l'exode rural. "Le nombre des habitations rurales dont la réalisation bénéficiera de l'aide publique durant les cinq prochaines années, totalisera 700.000 unités, soit près du double de la dotation de la décennie écoulée", a-t-il dit.

M. Ouyahia a rappelé, dans ce contexte, que "d'importants soutiens sur le crédit bancaire ont été mis en place au profit des demandeurs et en appoints aux subventions financières directes de l'Etat".

### La criminalité a reculé de plus de 30% en quatre années

La criminalité en Algérie a reculé de plus de 30% ces quatre années, a affirmé hier à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Le Premier ministre a indiqué, lors de la présentation de la Déclaration de politique générale du gouvernement devant les membres du Conseil de la Nation, que le doublement des effectifs de la Police et de la Gendarmerie nationales et la densification de leur déploiement complémentaire à travers le pays "ont permis à faire reculer la criminalité de plus de 30% en quatre années".

M. Ouyahia a, en outre, mis en exergue la réforme de la justice, avec comme objectifs le renforcement de la protection des droits et libertés et le raffermissement de la protection du patrimoine public et de l'intérêt général, citant, dans ce

contexte, un accroissement du nombre des magistrats et une nette amélioration de leur formation.

"Ce sont-là, a-t-il dit, des atouts majeurs que le pouvoir politique a mobilisés à travers la Directive présidentielle numéro 3 de décembre dernier, pour l'intensification de la prévention et de la lutte contre la corruption".

Il a relevé, à ce propos, que cette directive, ainsi que les confortements législatifs profonds qui l'ont suivie, mais, aussi et surtout, les dossiers présentés au juge par la Police judiciaire, pour présomption de corruption ou d'atteinte au patrimoine public, "ont retenu l'attention de l'opinion ces derniers temps et, même, fait l'objet de quelques tentatives de récupération politicienne".

### RÉTABLISSEMENT DE LA SÉCURITÉ

### Réalisation fondamentale durant la dernière décennie

Le rétablissement de la sécurité constitue la réalisation fondamentale du pays durant la dernière décennie, a affirmé hier à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, devant les membres du Conseil de la Nation.

Lors de la présentation de la Déclaration de politique générale du gouvernement, M. Ouyahia a déclaré que "le rétablissement de la sécurité et l'instauration de la concorde civile, puis de la réconciliation nationale, constituent les réalisations fondamentales de notre pays durant cette décennie".

Il a souligné que "le terrorisme a été vaincu grâce à l'engagement exemplaire de l'Armée nationale populaire, des forces de sécurité et des citoyens volontaires", un engagement qui, a-t-il dit, a

été "conforté par le choix du peuple pour la paix et la réconciliation nationale que le gouvernement s'est attelé à mettre en oeuvre fidèlement".

Le Premier ministre a réitéré, dans ce cadre, "la solidarité et l'engagement" du gouvernement avec les familles des victimes du terrorisme, ajoutant que "la République assumera toujours son devoir de reconnaissance et de soutien" à leur égard.

M. Ouyahia a, également, souligné que le terrorisme "fait désormais l'objet d'une condamnation unanime dans notre pays", tout en appelant la population à la vigilance et ceux qui persistent dans le terrorisme à "renoncer à la violence contre leur peuple et leur pays et à bénéficier de la clémence de la République".

AIT TOUDERT (TIZI OUZOU)

## Le maire esté en justice par les citoyens

Les citoyens du village Agouni Fourou, dans la commune d'Aït Toudert, daïra de Ouacif, (Tizi Ouzou) ont pris la décision de poursuivre leur maire en justice.

Les raisons de cette décision sont liées aux dernières intempéries, particulièrement suite à la tombée de grandes quantités de neige dans ce village.

Pendant quatre jours, depuis mercredi dernier, les habitants d'Agouni Fourou étaient entièrement bloqués et aucun d'eux ne pouvait quitter le village à cause de la neige. Selon des citoyens le niveau atteint par la neige a dépassé les 50 cm. Des responsables du comité de village ont dû se débattre autant que faire se peut pour prendre attache avec le président de l'assemblée populaire communale d'Aït Toudert dont dépend administrativement Agouni Fourou.

Mais selon les représentants dudit comité de village, l'APC n'a pris aucune mesure afin de prendre en charge leurs doléances pressantes.

Ainsi pendant quatre jours et quatre nuits, les villageois ont enduré le martyre. Ils ne s'attendaient point à de telles intempéries et de ce fait, ils n'avaient pas pris les mesures au préalable pour se prémunir. Outre, leur isolement, on signale l'épuisement des provisions alimentaires et l'absence totale du gaz butane. Devant cette question de vie ou de mort, les habitants se, sont tous mobilisés afin de dégager un tronçon routier de neuf kilomètres sans les grands moyens qu'imposent ce genre d'actions. Suite à cette situation déplorable de la part de la mairie, les citoyens d'Agouni Fourou, par le biais de leur comité de village ont décidé d'intenter une action en justice contre le premier magistrat de la commune.

L. B.

TIZI-OUZOU

## Une jeune fille meurt électrocutée

Une jeune fille est décédée, avant-hier, par électrocution dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le drame s'est produit au niveau de la localité de Larbaâ Nath Irathen. La victime était âgée de 23 ans.

Par ailleurs, le corps d'une femme âgée de 69 ans a été repêchée par les éléments de la Protection civile de Drâa El Mizan au niveau du village Riha, dans la commune de Tizi Ghenif.

Le corps de la victime, dans un état de décomposition avancé, a été découvert au fond d'un puits dans le village Trika.

Par ailleurs, un autre cadavre a été extrait au niveau du barrage de Taksebt et transporté au CHU de Tizi-Ouzou pour une autopsie et ce, afin qu'il soit identifié.

Enfin, deux familles ont été sauvées in extremis par les éléments de la Protection civile au niveau des villages de Taguemount Ledjedid et à Ouadhias Centre. Les membres de ces deux familles composées de 5 et 3 personnes ont failli périr après avoir été exposés pendant des heures au monoxyde de carbone, dégagé par les appareils de chauffage.

Lounes Bougaci

RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# 10.000 candidats participent au concours

*Une très forte participation, en l'occurrence près de 10.000 candidats, a été enregistrée aux épreuves du concours de recrutement d'enseignants qui a débuté dans la journée d'hier par la direction générale de la Fonction publique.*

PAR SHIRAZ BENOMAR

À travers ce concours destiné à examiner un nombre important de postulants, l'objectif recherché par la DGFP est le renforcement du corps des enseignants de l'Éducation nationale et, par là même, relever le niveau général du système éducatif, particulièrement dans la corporation des éducateurs, tous paliers confondus. Les nouvelles recrues viendront également combler le manque en encadrement qui est plus important dans certaines wilayas et pour lequel l'État a décidé de mobiliser tous les moyens nécessaires.

Dans le lot des 10.000 candidats aux épreuves du concours de recrutement, on retrouve un total de 1.970 issus du corps des adjoints de l'éducation, outre les 5.000 instituteurs du cycle de l'enseignement primaire, dont plus de 3.600 pédagogues en langue arabe et 1.704 éducateurs en langue française. Le même concours de recrutement concerne également plus de 30 professeurs en langue amazighe. Le recrutement au niveau du secondaire touchera un total de 3.000 enseignants et 4.900 enseignants seront recrutés pour combler les besoins des lycées. À titre récapitulatif et pour les trois niveaux d'enseignement, un total de 12.900 professeurs ont pris



part à ce concours. À signaler que la direction de la Fonction publique a annulé l'examen oral des candidats qui n'auront ainsi plus à subir que des épreuves écrites. Cette nouvelle décision a donné une nouvelle crédibilité et une transparence aux concours effectués aux niveaux de tous les secteurs, d'autant plus que les examens écrits ont été estimés aptes à pouvoir évaluer le niveau des candidats. Les efforts effectués dans le domaine de la formation indiquent que le taux d'enseignants licenciés universitaire a évolué de 14,54 % de l'effectif total en 2005, à 46 % pour l'année 2010 dans les cycles primaire et moyen. Un autre recrutement est prévu avant la fin de l'année et pas moins de 130 conseillers d'orientation scolaire et professionnelle, 200 intendants et 240 sous-intendants, et pas moins de cent vingt mille nouveaux postes budgétaires vont

être créés par la direction générale de la Fonction publique au cours de la nouvelle année. Notons, enfin, que les nouveaux enseignants seront placés dans les écoles et lycées affichant des manques en la matière, aussitôt les résultats affichés et confirmés.

Le ministre Benbouzid a souligné, lors des travaux (en 5 ateliers) d'une conférence tenue il y a une semaine, qu'une notification sera adressée, à cet effet, aux directeurs de l'éducation à travers une instruction comportant toutes les données relatives au recrutement et aux postes budgétaires ouverts pour tous les cycles de l'enseignement ou de l'administration. Le ministre a indiqué dans le même contexte que les diplômés des écoles nationales supérieures auront « la priorité » en matière de recrutement dans le secteur de l'Éducation.

S. B.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LES MINES ACTIVES À TLEMCCEN

## 4000 victimes depuis l'indépendance

Des journées de sensibilisation pour sensibiliser contre les risques des mines et munitions de guerre non explosées sont organisées à partir d'hier à Tlemcen par le bureau de wilaya du Croissant-Rouge algérien rattaché à l'APS.

À l'ouverture de cette manifestation, Abdelillah Benachenhou, président du bureau de wilaya du C-RA a indiqué que le territoire de la wilaya de Tlemcen, de par sa position frontalière, recense plus de 700 kilomètres carrés minés du temps du colonialisme et que près de 4.000 personnes ont été victimes, entre tuées et handicapées, de ces engins depuis l'Indépendance.

Les mines constituent toujours un danger et deviennent encore plus menaçantes au fil du temps, pouvant exploser au

moindre contact ou du fait de facteurs naturels et des conditions climatiques, a indiqué l'orateur.

Il a également montré la façon d'éviter tout risque d'explosion, à travers des signalisations renseignant sur la présence de mines et tout autre objet suspect gravitant autour, comme le fil barbelé.

Il a énuméré ensuite les mesures sécuritaires et préventives à prendre au moment de l'explosion ou en cas de blessures d'une personne.

Abordant le droit international et la Convention de Genève et leurs relations avec le déminage dans les différentes régions du monde, M. Benachenhou a mis en exergue les efforts consentis par l'Armée nationale populaire pour éliminer

ces mines dangereuses et de l'État dans la prise en charge des victimes de ces mines.

Ces journées de sensibilisation, marquées par la présence d'agents de la protection civile, de la sûreté nationale et de nombreux habitants des communes frontalières de Marsa Ben M'hidi, Bab El Assa, Béni Boussaid, Maghnia et Bouihi, se poursuivront jusqu'au 24 décembre.

Elles portent également sur l'organisation de séances pratiques sur les premiers secours en cas d'explosion, encadrés par des médecins spécialistes et de secouristes appartenant au bureau de wilaya du C-RA.

Une exposition met en exergue diverses blessures et handicaps provoqués par l'explosion des mines dans cette région.

I. A.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

## 23,5 kg de kif saisis et 5 personnes arrêtées

PAR AHMED BOUARABA

De importantes quantités de kif ont été récupérées par les éléments de la Gendarmerie nationale, au cours de la semaine écoulée, sur l'ensemble du territoire national. Le gros de la saisie a été enregistré dans les frontières ouest du pays. Ainsi les garde-frontières de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemcen ont, samedi dernier, récupéré plus de 22 kg de kif traité. Cette substance, transportée à dos de baudet, était en provenance de la bande frontalière ouest. A cet

effet, la substance saisie a été remise au poste de la Police judiciaire de la GN de la localité de Bab El Assa, dans ladite wilaya. Les investigations sont toujours en cours, d'autant que les auteurs de cet acte n'ont pas été encore identifiés. Par ailleurs, près de 1,5 kg de kif traité a été saisi par les éléments de la GN de Chlef. Agissant sur renseignements, le dealer en possession de cette drogue a été interpellé par les gendarmes de la section de recherches de ladite wilaya, qui, pour leur part, procèdent à l'enquête. D'autre part, plusieurs quantités

de stupéfiants ainsi que des comprimés de psychotropes hallucinogènes ont été saisis dans les wilayas de Oum El Bouaghi, Ouargla et Mila. À l'issue de ces affaires, 4 personnes ont été présentées devant le parquet. Il est à noter que l'Algérie, voisin frontalier du Maroc, premier producteur de cannabis dans le monde, est touchée de plein fouet par la toxicomanie. Conscientes de ses multiples dangers, les autorités mènent une lutte sans merci contre les narcotrafiants afin d'endiguer cette situation inquiétante.

A. B.

TOUT EN CONFIRMANT LE RETRAIT DES POURSUITES CONTRE L'ÉTAT ALGÉRIEN

# Anouar Malek maintient sa plainte contre Soltani

*L'écrivain-journaliste algérien, Anouar Malek réagit à ce qui a été rapporté ces derniers jours dans la presse, et précise que la plainte déposée contre le président du Mouvement de la société pour la paix est toujours maintenue.*

PAR MOKRANE CHEBBINE

**E**n revanche, il confirme le retrait de l'autre plainte déposée contre l'État algérien. « *La plainte (contre Bouguerra Soltani) est maintenue à ce jour, je n'ai entrepris aucune procédure de retrait ou d'abandon et Soltani reste poursuivi par le Tribunal international* », lit-on dans le communiqué rendu public par Anouar Malek, parvenu, hier, à notre rédaction. Il tient cependant à « *lever l'amalgame* » qui entoure cette affaire, en précisant qu'il a effectivement sursis à sa plainte déposée contre l'État algérien, devant le comité



Bouguerra Soltani, président du Mouvement de la société pour la paix.

contre la torture des Nations unies à Genève en date du 17 juillet 2009, acceptée le 6 novembre de la même année, inscrite sous le numéro 42/2009. « *Tel que consacré par le droit international, il n'est pas possible de déposer une plainte contre une personne physique auprès du*

*comité des droits de l'homme onusien, mais contre un État, et c'est les États également qui sont passibles de condamnations, pas les personnes* », écrit-il, avant d'ajouter « *en réponse à la volonté insistante de mon père moudjahid, dans le souci de sauvegarder l'image de mon pays*

*qui est inégalable dans la vie et de barrer le chemin aux opportunistes de l'intérieur et de l'extérieur, j'ai décidé de m'en désister définitivement* ». Par ailleurs, Anouar Malek fait part de la validité de la troisième plainte déposée, le 7 novembre 2009, contre le ministère des Affaires étrangères et les services de sécurité suisses, accusés d'avoir ébruité des informations qui avaient permis à Bouguerra Soltani de fuir le territoire suisse. « *Cette troisième plainte fait l'objet d'enquêtes judiciaires à la justice suisse* », lit-on encore dans le communiqué. Pour rappel, en visite à Genève en octobre 2009 pour participer à une conférence de la Ligue des Musulmans de Suisse à Fribourg, le président du MSP, Bouguerra Soltani avait dû écourter son séjour et rentrer précipitamment sur Alger, échappant ainsi à la justice suisse qui le recherchait sur la base de la plainte déposée par Anouar Malek. Ce dernier avait affirmé avoir subi de nombreux sévices durant une séance de torture qui aurait été dirigée par Bouguerra Soltani le 1<sup>er</sup> juillet 2005 au centre de Châteauneuf à Alger.

M. C.

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

## Les entreprises invitées à se regrouper

PAR LAKHDARI BRAHIM

**L**e ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa, a incité hier à Alger les entreprises nationales de construction à se constituer en groupe dans le but de développer leurs capacités de réalisation et donc leur compétitivité sur les marchés national et international. S'exprimant lors de la 9<sup>e</sup> assemblée générale du Fonds de garantie et de caution mutuelle de la Promotion immobilière (FGC MPI), le ministre a estimé que « *faute de moyens conséquents, les entreprises nationales gagneraient en se constituant en groupes capables de construire de grosses œuvres* ». Il a rappelé, à cet effet, que parmi les 24.000 entreprises qui activent sur le marché national de la construction, 400 entreprises seulement disposent de moyens matériels considérables. Concernant le projet de loi sur la promotion immobilière, Nouredine Moussa a rappelé qu'il vise à

mettre de l'ordre dans cette activité et à définir les responsabilités de chacun des intervenants. Selon lui, une quarantaine de promoteurs ont pris part jusqu'à présent au débat lancé autour de ce projet de loi au niveau de la Commission de l'habitat, de l'hydraulique et de l'urbanisme de l'Assemblée populaire nationale (APN).

De son côté, le directeur général du Fonds du FGC MPI, Mouloud Dehal a déploré le fait que sur les 25.000 promoteurs immobiliers enregistrés au niveau du registre du commerce, moins de 2.000 exercent réellement. Relevant que le fonds a réalisé un excédent de 650 millions DA en 2009, Dehal a précisé que son établissement s'est porté garant pour le lancement de 3.060 projets ayant permis la construction de 228.000 logements, totalisant une surface de plus 390.000 m<sup>2</sup>. Le montant global de ces garanties, effectuées entre 2000 et 2010, dépasse les 110 milliards DA, a-t-il ajouté. Lancé en août 2000, le FGC MPI

compte actuellement 1.410 membres dont 1.100 promoteurs privés. Dehal a souligné par ailleurs que 24.889 promoteurs sont inscrits au registre de commerce, dont 322 étrangers issus de 14 pays tels que la Chine, la Turquie, l'Égypte et la Tunisie. Sur les 24.889 entreprises de promotion immobilière, 17.240 ont un statut juridique de personnes physiques et 7.649 un statut de personnes morales. Le Fonds, qui dépend du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme a pour mission principale de garantir les paiements attribués aux promoteurs sous forme d'avances pour lancer leurs projets de construction de logements, a expliqué Dehal. Le président du FGC MPI Belkacem Belhadj, a pour sa part saisi cette occasion pour évoquer certains problèmes que rencontrent les promoteurs algériens tels que le manque de ressources financières et de matériaux de construction, ainsi que la rareté des assiettes foncières.

L. B.

PROMOTEURS IMMOBILIERS

## Une autre liste noire sera communiquée

**L**e directeur général du Fonds de garantie pour la promotion immobilière, Dahel Mouloud a annoncé hier, qu'une autre liste noire de promoteurs immobiliers est « *fin prête* », et sera communiquée « *vers la fin janvier prochain* ». Cette nouvelle liste vient s'ajouter à celle déjà existante et qui comprend 15 promoteurs qui n'ont pas respecté les clauses contractuelles et escroqué des souscripteurs. Le DG du Fonds de garantie pour la promotion immobilière, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, a expliqué que le projet de loi promulgué par le gouvernement récemment, vient justement pour « *réglementer la profession* » et l'assainir de ces pratiques d'arnaques et d'escroquerie. En effet, le nouveau projet de loi exige la détention d'un agrément préalable auprès du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme pour exercer la profession de promoteur immobilier, alors qu'auparavant un

registre de commerce suffisait pour ce faire. Cette nouvelle loi vient assainir une profession minée par les défaillances, car ils sont près de 25.000 promoteurs immobiliers, dont 330 d'origine étrangère qui détiennent des registres de commerce et activent sur le marché. Un nombre jugé excessif par Dahel Mouloud, qui s'interroge de là même « *qui sont-ils ? Où sont-ils ? Que font-ils ?* », pour dire toute la confusion qui règne dans cette profession. Comment sécuriser les souscripteurs à la vente sur plan des promoteurs arnaqueurs ? Pour cela, le DG du Fonds de garantie pour la promotion immobilière a préconisé « *une grande vigilance des acquéreurs* ». Ces derniers, selon Mouloud Dahel, doivent s'assurer que le promoteur en question est détenteur d'une attestation de garantie par le Fonds avant de placer leur argent. « *Il faut exiger du promoteur la remise un contrat de vente sur plan en bonne et due forme* », a-t-il expliqué, tout en rassurant que le Fonds rembourserait le

souscripteur en cas d'arnaque par un promoteur adhérent dudit Fonds. De leur côté, les souscripteurs sont également sommés par la loi de respecter les délais de paiement de leurs redevances, à défaut de quoi des pénalités seront envisagées. Par ailleurs et concernant le Fonds lui-même, « *nous n'avons enregistré aucune défaillance de la part des promoteurs inscrits au Fonds* », a attesté Dahel Mouloud, tout en notant que le Fonds se compose de 1.100 promoteurs privés et seulement 230 publics. En outre, le Fonds de garantie pour la promotion immobilière affiche une bonne santé financière, selon son DG, en réalisant un excédent de 650 millions DA pour l'exercice 2009, avec 31.000 logements livrés garantis l'an dernier, dont 80% relèvent du LSP. En neuf ans d'exercice, ledit Fonds a garanti 223.000 logements.

M. C.

SALON INTERNATIONAL «FRUIT LOGISTICA» DE BERLIN

### Les produits du terroir exposés en Allemagne

Le ministère du Commerce organise la participation algérienne au Salon international des fruits et légumes frais de Berlin « Fruit Logistica 2011 » de Berlin, qui se tiendra du 9 au 11 février 2011 dans la capitale fédérale d'Allemagne, Berlin. Ainsi, comme à chaque édition de cet important événement, de nombreuses entreprises nationales, publiques et privées, prendront part à cette manifestation économique et commerciale mondiale, la plus importante sur le thème des fruits et légumes frais. Rappelons que Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) parrainé par l'État prend en charge les frais de location des stands et d'acheminement des marchandises à hauteur de 80%. Ces avantages sont toujours bien appréciés et accueillis par les entreprises algériennes participantes qui accordent un intérêt particulier à ce salon, d'autant plus que les exportations hors hydrocarbures sont en quête de partenariat et de recherche de nouvelles opportunités d'exportation, sachant que seulement 1% de nos produits sont commercialisés sur le marché international, soit environ 400 millions de dollars de rentrées en devises pour le pays en 2009.

Les entrepreneurs algériens, participant à ce salon, ont eu des facilités de la part de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK), notamment pour ce qui est des inscriptions officielles et l'obtention des visas d'entrée en Allemagne, généralement accordés avec facilité, sachant que les produits agricoles algériens sont bien prisés sur le marché euro-méditerranéen.

Les opérateurs économiques algériens affichent toujours un exceptionnel engouement pour « Fruit Logistica », notamment ceux versés dans l'exportation des dattes Deglet Nour de très bonne qualité.

A. A.

INTERNET ET LES JEUNES

# Une dangereuse passion

Dès le premier jour de ces vacances d'hiver les cybercafés ont été pris d'assaut par les adolescents, voire des enfants, et ce durant toute la journée. Considéré par beaucoup comme un moyen d'évasion, le Net nonobstant ses indéniables qualités, lorsqu'il est mal utilisé peut être très dangereux surtout pour les plus jeunes.

PAR KARIMA HASNAOUI

Habitude ou nécessité, Internet s'est imposé dans le quotidien des jeunes, cela à travers ses différents aspects. Que cela soit chez eux, pour les plus chanceux, ou encore dans les espaces de connexion publiques «cybercafés», ces derniers qu'ils soient connaisseurs ou simples amateurs occupent leur temps à surfer sur la Toile. Entre consultation de leurs comptes, recherche de l'âme sœur ou bien la quête de l'eldorado, les motivations sont multiples même si le moyen demeure le même pour tous. Ce phénomène, touche de plus en plus les adolescents et écoliers qui l'utilisent, malheureusement, loin des regards vigilants des parents, connaît ces derniers temps une inquiétante augmentation, surtout durant les vacances scolaires. Avec le début des vacances d'hiver les cybercafés, en effet, sont investis par les adolescents dès les premières heures de la journée. Considéré par beaucoup comme moyen d'évasion, le Net est souvent très mal employé par ses utilisateurs. Ce moyen moderne a réus-



Quel recours pour les parents face à l'intrusion de la Toile dans tous les secteurs.

si à voyager à travers le monde en un seul clic, mais il représente une arme à double tranchant pour l'utilisateur inconscient. Le Web en fait offre de multiples applications et programmes de recherche dans différents domaines. Cependant, ces derniers sont dédaignés par les jeunes au profit de sites de rencontres et de tchat à l'instar de facebook, tendance de l'année, le MSn, Badoo, hi5 et les blogs et bien d'autres encore. Des sites mal exploités par des jeunes sans surveillance qui se trouvent ainsi exposés à de graves dangers. Des dangers omniprésents au moindre clic qui les expose au péril de tomber sur la mauvaise personne, le pédophile aux aguets ou de potentiels agresseurs, c'est ce qui alimente malheureusement la rubrique des « faits divers » dans nos quotidiens.

Cette réalité a pu être constatée de visu au cours d'une petite virée à travers quelques cybercafés de la capitale, lesquels il faut le rappeler se font de plus en plus rares en raison de l'accessibilité des citoyens à partir de leurs domicile au Web. Cette virée nous a permis de

constater l'étendue du danger. À l'instar de Easy café situé au niveau de la commune d'El Biar, qui est, selon son gérant, bondé pratiquement tous les jours. Des adolescents, âgés entre 12 ans et 19 ans, y affluent chaque jour, soit pour disputer en réseau des jeux de guerre et violence, ou surfer sur le Web en aveugle multipliant les risques. « Parfois je suis contraint face à certains dépassements d'intervenir et parfois même de renvoyer certains clients du cyber ». Des propos repris par d'autres gérants de ces espaces de connexion dans d'autres communes qui jouent eux-mêmes le rôle de surveillants face au danger. Mais parfois le laxisme de certains gérants fait qu'aucune surveillance ou restriction n'est imposée aux jeunes utilisateurs qui sont libres d'accéder à tous les sites. D'où l'inquiétude grandissante des parents, qui ne peuvent être constamment derrière leurs enfants. Mais face à l'ampleur prise par ces pratiques et phénomène la sonnette d'alarme est tirée et il faut dire que cela n'arrive pas qu'aux autres.

K. H.

## EL BIAR Salon de la poupée

La salle omnisports Houcine-Arabi dans la commune d'El Biar accueille, depuis hier, le premier Salon national de la poupée. Une exposition qui s'étalera sur trois jours soit jusqu'à mercredi prochain. Organisée par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, cette activité verra le passage de la poupée en chiffons, celle habillée des tenues traditionnelles, en somme elle représente l'expression des coutumes et traditions qui fondent le patrimoine culturel et historique du pays. En effet, cette manifestation enregistrera la participation de quelque 1.000 participants issus des 48 wilayas du pays en plus des représentants des mouvements associatifs. En parallèle, plusieurs activités seront organisées, entre autre des jeux, des ateliers pour la confection de poupées, des projections et des contes seront au programme de même qu'un cycle de conférences pour adultes. En outre, un invité de marque sera présent en la personne de l'italien Angelo Mantini, parlant aussi bien l'arabe que le français et qui relatera des histoires universelles. A rappeler que des prix seront remis aux gagnants des trois concours organisés. Il s'agit du prix de la meilleure poupée fabriquée manuellement, du prix de la meilleure présentatrice de poupée traditionnellement habillée alors que la troisième distinction gratifiera le meilleur stand.

K. H.

## BASSE-CASBAH Le gaz a encore fait des victimes

Deux hommes ont trouvé la mort à la fin de la semaine dernière des suites de l'inhalation de monoxyde de carbone. Cet énième drame du gaz s'est produit au domicile des victimes sis à la rue Debbih-Cherif (ex-Cadix). Ces malheureuses personnes, le père septuagénaire et son fils âgé de vingt-huit ans ont été retrouvés asphyxiés par le gaz. Les agents de la Protection civile ont été prévenus par les voisins, mais n'ont rien pu faire d'autre que de constater le décès. Une autre tragédie similaire s'est produite à Dely Brahim. Mais cette fois il s'agit d'une jeune fille qui a été découverte, sans vie, gisant sur le sol de la salle de bain. Rappelons que ces douloureux incidents se produisent, immanquablement à cause de la négligence concernant les mesures de sécurité prises pour l'utilisation des appareils fonctionnant au gaz. Des bouches d'aération sont indispensables pour éviter que les gaz brûlés ne stagnent et ne deviennent mortels.

H. A.

ENTREPRISE DE TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN (ETUSA)

# Lenteur des receveurs et grogne des usagers

PAR HASSIBA ABDELLAH

L'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a mis en place de nouvelles pratiques au niveau des stations urbaines qui n'ont pas manqué de susciter l'ire des usagers.

Ces nouvelles pratiques en effet nous renvoient à l'époque, que l'on pensait bien révolue, et où il fallait se battre bec et ongle pour pouvoir accéder à l'intérieur des rares bus. Aujourd'hui la cohue qui se constitue à l'arrière des bus a fait que les citoyens préfèrent se rabattre sur les taxis, même si beaucoup plus cher, mais au moins ils évitent ainsi les voleurs à la tire qui profitent des bousculades pour déléster les malheureux usagers. Cet état de faits est dû, aussi incroyable que cela puisse paraître, à la délivrance des tickets de bus aux usagers. Cela prend un temps fou et au risque de nous répéter la solution pour pallier ces désagréments existe bel et bien. En effet il suffit de vendre les tickets à l'avance aux usagers qui se chargeront eux-mêmes de les faire composer à l'aide de l'appareil prévu à cet effet et installé devant le chauffeur. Actuellement les usagers sont obligés de se bousculer tous devant la porte arrière

et passer l'un après l'autre, dans une lenteur désespérante, devant le receveur. Cette méthode a été adoptée par l'Entreprise de transport urbain et suburbain pour contrer les resquilleurs, d'ailleurs en vain puisque ces derniers attendent d'avoir un petit espace pour se faufiler dans la foule en ignorant superbement le receveur qui ne peut les contraindre à payer. Ce dernier peut toutefois éviter cette cohue en compostant quelques tickets à l'avance pour permettre aux usagers d'avancer rapidement. Mais il semble que justement les receveurs prennent un malin plaisir à travailler au ralenti et devant les remarques acerbes des mécontents ils leur demandent d'aller se plaindre auprès de leur direction.

Tout porte à croire que eux-mêmes ne sont pas satisfaits de ces nouvelles pratiques de travail et ils espèrent peut-être que grâce à la grogne populaire tout reviendra comme avant, c'est à dire toutes les portes prises d'assaut et un receveur nonchalant passant dans les travées pour encaisser les prix des billets et s'accrochant avec les usagers une fois sur deux pour aller ensuite engager une discussion à batons rompus avec le chauffeur du bus.

H. A.



## KHENCHELA

13 lycées et 6 CEM  
au titre du quinquennal

Le secteur de l'Education a bénéficié, à Khenchela, de l'inscription de 13 lycées, six collèges d'enseignement moyen (CEM), 199 classes, 11 unités de dépistage et de suivi (UDS) et 4 salles de sport au titre du quinquennal 2010-2014, a appris l'APS, samedi, du directeur du secteur. La réalisation de ces équipements s'effectuera "en plusieurs phases", en fonction des priorités de la carte scolaire dans les différentes communes de la wilaya, a précisé M. Ahmed Farès, relevant que quatre parmi les lycées programmés seront implantés dans la ville de Khenchela où une pression importante est enregistrée dans le palier secondaire. Les autres lycées seront construits dans les communes de R'mila, Tamza, Metoussa, Khirane et Lemsara qui "disposeront pour la première fois d'un établissement du cycle secondaire", a indiqué la même source, notant que ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'effort d'élévation du taux de scolarité des jeunes filles dans les zones rurales. Les futurs établissements du palier moyen seront réalisés à Khenchela, Aïn Touila, Chélia, El-Mehmel et El-Ouldja. Le CEM prévu dans cette dernière commune de l'extrême-sud de la wilaya évitera aux collégiens les déplacements vers celui de la commune de Zéribet El-Oued, dans la wilaya de Biskra. Des salles de sports seront également réalisées dans les lycées de Chechar, Khenchela et El-Mehmel, en plus de 16 terrains polyvalents dans différents CEM et écoles primaires de la wilaya, a indiqué le directeur de l'Education qui a rappelé que 23 salles de sport ont été "inscrites entre 2005 et 2009 mais n'ont pas connu de début d'exécution faute d'entreprises qualifiées pour leur réalisation". Les travaux de construction de deux cantines seront, en outre, lancés dans des zones rurales de Kaïs et Ouled Archach, selon la même source.

## RELIZANE

1.000 logements  
fin prêts

Les travaux de réalisation de plus de 1.000 logements au titre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) ont été achevés dernièrement dans la wilaya de Relizane, a appris l'APS samedi de la direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Ces logements, inscrits dans le cadre des programmes du quinquennat écoulé, se situent, pour leur majorité, dans les communes de Oued Rhiou, Zemmoura, Ammi Moussa, Bendaoud, Sidi M'hamed Benali et au chef-lieu de wilaya. Par ailleurs, 3.050 unités, au titre des mêmes programmes, sont en cours de réalisation, dont 1.350 unités au chef-lieu de wilaya, 830 à Oued Rhiou, 590 à Zemmoura et 280 à Ammi Moussa, selon la même source qui a indiqué que le taux d'avancement des travaux a dépassé 50%. La wilaya de Relizane avait bénéficié de projets de réalisation de 9.550 unités dans le cadre du RHP durant le quinquennat précédent, dont 8.650 unités réceptionnées, ainsi que 6.000 unités au titre du plan quinquennal 2010-2014, dont les travaux de construction de 2.000 unités ont été lancés, a indiqué la même source.

APS

## AIN-TEMOUCHENT, STATION DE DESSALEMENT DE CHATT EL-HILLAL

Un apport de 37 millions  
m3 depuis avril 2010

La station de dessalement de Chatt El-Hillal, daïra de Beni Saf, a produit depuis le mois d'avril dernier une quantité de 37 millions de mètres cubes d'eau potable, a indiqué, samedi, le directeur de la compagnie gérante "Beni Saf Water Company" (BWC).

Ce volume représente pratiquement deux fois la capacité de retenue du barrage du Hamiz d'Alger, a-t-on ajouté. Mise en service partiellement au début du mois de novembre 2009, cette station produisait quotidiennement 20.000 m3 d'eau dessalée, avant d'atteindre sa vitesse de croisière en avril écoulé.

Depuis ce mois, celle-ci met à la disposition du secteur des ressources en eau, une quantité journalière de 200.000 m3, a expliqué le directeur de BWC. Son impact a été bénéfique pour l'alimentation des populations depuis son exploitation partielle, puisque les 20.000 m3 d'eau approvisionnaient les habitants du chef-lieu de wilaya d'Aïn-Témouchent via les réservoirs alimentant les réseaux AEP, a-t-on indiqué. La station, réalisée pour une enveloppe globale de 240 millions de dollars, approvisionne la wilaya d'Aïn-Témouchent avec un volume de 110.000 m3/jour. Les 90.000 m3 restants sont dirigés vers la ville d'Oran. La station fonctionne selon le procédé de traitement "d'osmose inverse", a-t-on



Une station de dessalement.

PH/D.R.

signalé. Ce méga-projet a réglé définitivement les problèmes d'approvisionnement en eau potable des villes de la wilaya d'Aïn-Témouchent, notamment celle de Béni Saf qui recevait l'eau potable un jour sur dix. Le schéma directeur de l'AEP de la wilaya d'Aïn-Témouchent enregistrait auparavant un déficit de 51%. Ce manque a été largement résorbé avec l'entrée en exploitation de la station. Sur des besoins de 92.152 m3/j, la wilaya ne produisait avant que 46.800 m3/j, dont 25.000 m3/j de ressources superficielles.

La wilaya recevait 15.000 m3/jour d'eau à partir du barrage de Beni Bahdel (Tlemcen) et 10.000 m3/jour de la "basse Tafna" alimentée par les lâchers du barrage de Hammam Boughrara (Tlemcen), a-t-on rappelé. Actuellement, les

habitants d'Aïn-Témouchent reçoivent quotidiennement le précieux liquide. Avant la mise en service de la station, des travaux de raccordement en aval de la station de dessalement ont été effectués sur un linéaire de 11.500 mètres.

Cette conduite, dotée d'une chambre de vannes, est gérée par un système de télégestion, a-t-on précisé. Les villes d'Aïn Témouchent et de Beni Saf ont bénéficié également de la réalisation, dans chacune d'elles, de trois réservoirs de 10.000 m3 pour le stockage des eaux dessalées avant leur distribution au profit des ménages.

Des travaux sont en cours à la direction de l'hydraulique pour le parachèvement du raccordement de la station de dessalement à l'ensemble des communes de la wilaya.

APS

TEBESSA, 1<sup>er</sup> CONGRÈS NATIONAL MÉDICOCHIRURGICAL

## Des assises pour la formation continue

Les travaux du 1er congrès national médicochirurgical se sont ouverts samedi au Palais de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa, en présence des cadres de la santé et de nombreux professeurs et médecins.

Ces assises, qui s'inscrivent dans le cadre de la formation continue des professionnels de la santé, s'attacheront, a indiqué le président du congrès, le Pr. Habib Douaghi, à "expliquer la nouvelle vision née du programme national de santé publique".

Le Pr. Douaghi a insisté sur "la multiplication et le renforcement des échanges scientifiques et médicaux entre les centres hospitalo-universitaires (CHU), notamment en matière de prise en charge et de soins de haut niveau". Les travaux de cette rencontre de deux jours se poursuivront par la présentation de plusieurs conférences appuyées de projections notamment sur la maladie thromboemboliques veineuses,



Pr. Habib Douaghi.

la prise en charge des allergies aux venins d'hyménoptères, la prise en charge des apnées du sommeil et la stratégie de prise en charge des fractures ouvertes.

Les Prs. Habib Douaghi, Farid Benabadji et Mostefa Boubrit ont entamé conjointement le cycle de conférences en traitant de "la place

du laboratoire dans les diagnostics des maladies allergiques". Ils ont considéré que cette maladie, qui est soit héréditaire, soit provenant de l'environnement, atteint beaucoup plus les enfants.

Cette maladie, ont-ils précisé, est aujourd'hui devenue très dangereuse pour la santé publique en raison de la gravité des états pathologiques qu'elle entraîne. Les affections allergiques font partie, ont-ils expliqué, des quatre maladies les plus dangereuses à travers le monde. Ce congrès national organisé par la Direction de wilaya de la santé et de la population (DSP), de concert avec le ministère de tutelle, regroupe environ 300 médecins, dont 15 professeurs venus des quatre CHU d'Alger. Des expositions de produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux se tiennent dans le hall du Palais de la culture en marge des travaux de cette rencontre.

APS

EL-OMARIA (MÉDÉA), PÉRIMÈTRES ARBORICOLES

## 300 millions de dinars pour la mise à niveau

Le montant des investissements consentis par l'Etat, entre 2000 et 2008, en vue de la mise à niveau des périmètres arboricoles au niveau des communes d'El-Omaria, Ouled-Brahim et Baâta, relevant de la daïra d'El-Omaria (est de Médéa), s'élève à trois cent millions de dinars, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA).

Cet effort financier conséquent s'inscrivait dans le cadre d'un plan d'accompagnement au profit des exploitants agricoles issus de ces communes, dont l'activité a beaucoup souffert des effets induits par une décennie et nécessité le soutien des pouvoirs publics pour réduire cet impact négatif et permettre ainsi la relance de la filière arboricole à travers ces zones, a expliqué ce responsable.

Les subventions financières et crédits octroyés à ces exploitants agricoles visaient un double objectif : préserver, d'une part, le fort potentiel agricole qui existe au niveau de ces communes, à travers la reprise et l'extension des périmètres laissés à l'abandon pendant plusieurs années, et de rendre, d'autre part, solvables et bancables



La subvention financière permettra la relance de la filière arboricole.

les nombreux intervenants dans cette filière pour qu'ils puissent, plus tard, étendre leurs activités et tirer profit des multiples opportunités d'investissement qu'offre le secteur, a-t-il ajouté.

Le premier impact de ce programme de mise à niveau s'est traduit, selon la même source, par la reprise de la production arboricole au niveau de cette région, avec un volume des ventes oscillant, à fin novembre dernier, entre 3 et 4 milliards de dinars, soit près de 20% du volume des ventes globales réalisées par le secteur agricole.

Pour consolider cette bonne performance, la Direction des services agricoles compte entamer, dès l'année prochaine, des travaux de mise en valeur de 2.000 hectares au niveau de la fraction de Lebarna,

dans la commune d'El-Omaria, qui bénéficiera également d'un projet de plantation de 1.000 hectares de cerisiers.

Le coût de cette opération, destinée exclusivement à la relance de la culture du cerisier, s'élève à 150 millions de dinars, a indiqué ce responsable. Ce dernier a fait état, dans le même contexte, de négociations avec des investisseurs privés pour la réalisation d'un complexe avicole et de mini-laiterie à travers ces communes, ajoutant que les études relatives à ces deux projets sont bien avancées.

Leur concrétisation permettra d'assurer des ressources financières non négligeables pour la région et ouvrira des perspectives prometteuses à l'ensemble du secteur, a-t-il estimé. APS

SKIKDA, LUTTE CONTRE LE CANCER

## La prévention environnementale de mise

La prévention environnementale comme outil de lutte contre le cancer a constitué le thème d'une journée d'étude organisée samedi à Skikda par l'association locale Bariq-21 pour les énergies renouvelables et le développement durable. Cette manifestation a pour but, selon le président de cette association, M. Mohamed Tabbouche, d'effectuer un travail de sensibilisation et promouvoir la prévention des cancers ayant pour origines les différentes formes de pollution. Au cours de cette journée qui a réuni de nombreux médecins, praticiens des secteurs public et privé, des professionnels de la santé, des étudiants en médecine ainsi qu'un large public, dont des personnes atteintes de cancer, il a été notamment question des "causes environnementales à l'origine de l'apparition de cancers" et plus généralement, de "l'impact de notre environ-



nement sur notre santé". Une conférence-débat a été animée autour de ce sujet par le Pr. Dominique Belpomme, de l'université Paris-Descartes (France), président de l'Artac (Association pour la recherche thérapeutique anticancéreuse). Le Pr. Belpomme a évoqué dans sa communication des "liens entre le cancer et l'environnement", indiquant dans ce contexte qu'un cancer sur quatre est lié au tabagisme, les trois

autres étant causés par des facteurs environnementaux. Selon ce spécialiste, ces facteurs sont généralement biologiques, tels que les rayonnements radioactifs, les ultraviolets, mais également les substances chimiques qui envahissent l'environnement depuis la dernière guerre mondiale. Il existe aujourd'hui des preuves irréfutables que de nombreuses causes de cancer sont directement liées à l'environnement, a assuré le Pr. Belpomme, ajou-

tant que la première étape d'un cancer est parfois intra-utérin car c'est à ce stade que le fœtus est le plus vulnérable. Il a ajouté que les cancers les plus répandus sont les tumeurs et la leucémie chez l'enfant, le cancer de la prostate chez l'homme et celui du sein chez la femme. "Aujourd'hui, dans les pays où les systèmes de santé sont performants, l'on arrive à guérir presque 1 cas sur 2", a précisé le président de l'Artac, appelant à des efforts pour arrêter de fumer et à la consommation de produits bio (aliments exempts de contamination par des pesticides). Le Pr. Belpomme a invité les médecins de la wilaya de Skikda à "adhérer, pour y représenter l'Algérie à l'International Society of Doctors for the Environment (ISDE)" qui regroupe des médecins du monde entier et qui active dans le domaine de la médecine liée à l'environnement. APS

BOUMERDÈS

## Augmentation de la production oléicole

La production oléicole dans la wilaya de Boumerdès a augmenté de 30% par rapport à l'année écoulée où la production était en deça des attentes des oléiculteurs. Selon des responsables de la DSA, un quintal d'olives peut donner entre 18 et 22 litres d'huile contrairement à celle enregistrée l'année dernière où un quintal donnait moins de 10 litres. Cette hausse de production aura, selon toute vraisemblance, un impact très positif sur les prix de l'huile d'olive qui vont connaître cette année une réduction appréciable. Elle sera tablée entre 400 et 300 DA le litre, notamment dans les régions réputées être le bastion de la production oléicole de Boumerdès. L'année écoulée, le produit se vendait à 500 DA et la plupart du temps, il était introuvable. Actuellement, le litre d'huile d'olive se vend à 450 DA, mais, selon le responsable de la DSA, ce prix devra baisser à la fin de la cueillette prochainement. Selon un producteur oléicole de la région d'Ighoumassen, cette année est prometteuse et la production sera revue à la hausse une fois la période de la cueillette achevée. «La plupart des familles n'ont pas mis fin à la cueillette des olives en raison des dernières chutes de pluies qui sont, toutefois, bonnes pour les oliveraies», a-t-il ajouté.

T. O.

TAMANRASSET

## 385.000 CFA, 5.350 euros et 10.600 DA récupérés

Dans le cadre de leur lutte contre la fraude, les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tamanrasset ont, au cours de la semaine écoulée, interpellé 05 personnes pour infraction à la législation de changes. Selon un communiqué rendu public par la cellule de communication de la GN, les mis en cause étaient à bord d'un camion, en possession de 385.000 CFA, 5.350 euros ainsi que 10.600 DA. A cet effet, Monsieur le Procureur de la République, près le tribunal de ladite wilaya, tenu informé, a prescrit la remise des sommes d'argent à l'administration des douanes de la wilaya et la présentation des interpellés, inculpés dans cette affaire, à une audience ultérieure. Pour leur part, les gendarmes de la brigade de Tamanrasset procèdent à l'enquête, informe-t-on de même source.

A. B.

CONSTANTINE

## Une pépinière de PME livrée d'ici un an

Les travaux de réalisation d'une pépinière destinée à soutenir des entreprises naissantes seront lancés "avant la fin de l'année en cours", a-t-on appris samedi du directeur des petites et moyennes entreprises. Inscrite au titre de l'exercice 2010, cette pépinière devant être implantée sur une superficie de 4.000 hectares à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, dans la commune d'El Khroub, permettra "d'accompagner et d'orienter les porteurs de projets dans de nombreux domaines", a précisé M. Nadjib Achouri. L'étude technique de ce projet, qui aura le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), a été finalisée et l'entreprise réalisatrice choisie, a-t-il indiqué. Cette pépinière d'entreprises, qui sera livrée au bout d'un délai de 12 mois, est également destinée à "encourager l'investissement dans l'artisanat par l'accueil, l'information et l'accompagnement des investisseurs et des entrepreneurs de ce secteur", a-t-on ajouté. La wilaya de Constantine dispose actuellement de près de 9.000 PME employant près de 39.500 travailleurs, toutes activités confondues, a noté M. Achouri, ajoutant que 133 entreprises ont été créées en 2010.

APS

## RAID AÉRIEN ISRAËLIEN

## 5 Palestiniens tués



Cinq activistes palestiniens ont été tués samedi dans la bande de Gaza lors d'un raid aérien israélien, ont rappor-

té des responsables israéliens et palestiniens. L'armée israélienne a indiqué dans un communiqué que ses appareils avaient "visé et atteint un escadron d'agents de la terreur, qui préparaient des tirs de roquettes en direction du territoire israélien". Des responsables hospitaliers palestiniens ont précisé que les cinq morts étaient des activistes. Le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza, déclare avoir tenté de faire cesser les tirs de roquettes contre Israël, mais des groupuscules continuent de procéder à des tirs de projectiles vers l'Etat juif. De source palestinienne, on déclare que les cinq morts étaient membres d'un groupuscule extrémiste engagé dans un "djihad" (guerre sainte) général, à la manière d'Al Qaïda. L'armée israélienne indique que plus de 200 roquettes ou obus ont été tirés en direction du territoire israélien et à partir de la bande de Gaza depuis le début de l'année.

## BAGHDAD

## 7 morts et des blessés dans une série d'attaques

Sept personnes ont été tuées ou blessées dimanche dans une série d'attaques survenues dans la capitale irakienne, Bagdad, ont annoncé des sources sécuritaires irakiennes. Selon une de ces sources, des inconnus armés ont abattu dans la matinée un employé au ministère irakien de l'Intérieur, dans le sud-ouest de Bagdad. Dans l'ouest de la capitale, deux attaques à la bombe ont visé des patrouilles conjointes de l'armée et de la police irakiennes dans la ville d'el-Ghazaliya faisant six blessés parmi les soldats et policiers, a indiqué la même source. Ces attaques ont également provoqué des dégâts matériels à plusieurs immeubles avoisinants ainsi qu'à deux véhicules de police, selon la source sécuritaire. Dans l'ouest de Bagdad également, la police a indiqué avoir découvert un corps "avec des traces de torture" dans la ville d'el-Harithiya.

APS

## ONU, LICORNE, ONUCI

## LAURENT GBAGBO OUVRE PLUSIEURS FRONTS

*Laurent Gbagbo, qui ne veut pas reconnaître sa défaite face à son rival Alassane Ouattara, déclaré vainqueur de l'élection présidentielle par la commission électorale indépendante, pousse le bouchon un peu plus en exigeant le départ des Casques bleus des policiers de l'ONUCI et du dispositif français Licorne estimant que "L'Onuci a fait preuve d'ingérence grave dans les affaires intérieures de la Côte d'Ivoire".*

PAR SORAYA HAKIM

Le président sortant, dont la communauté internationale rejette la réélection proclamée par le Conseil constitutionnel, a réclamé dans la journée le départ des quelque 10.000 Casques bleus et policiers de l'Onuci et des 950 soldats français du dispositif Licorne

Fort de son soutien du Conseil constitutionnel et de l'appui de l'armée, Gbagbo, ce dernier tient à régner sans partage et n'entend pas du tout obtempérer aux injonctions internationales qui lui demandent de se retirer et laisser sa place à celui que toute la communauté internationale reconnaît. Bien qu'il lui a été proposé de s'exiler dans un pays africain selon un responsable du département américain. Depuis ce bras de fer engagé, des heurts sanglants ont eu lieu. Le conflit a dégénéré ces derniers jours lorsque des partisans d'Alassane Ouattara se sont affrontés à Abidjan aux Forces de défense et de sécurité (FDS, loyales à Laurent Gbagbo).

On a dénombré 20 morts au moins. La réponse de l'Onu ne s'est fait point attendre par la voix de son secrétaire général Ban Ki Moon qui a sur un ton ferme déclaré samedi dernier que les Casques bleus de l'Onu resteront en Côte d'Ivoire pour y accomplir leur mandat en dépit du retrait exigé par Laurent Gbagbo. Dans un communiqué diffusé par son porte-parole, Ban Ki-moon se dit déterminé à ce que "l'Onuci accomplisse son mandat et continue de surveiller et de



Laurent Gbagbo.

rassembler les preuves concernant toute violation des droits de l'homme, incitation à la haine et à la violence ou attaque sur les Casques bleus de l'Onu.

Depuis le second tour, le 28 novembre, de l'élection présidentielle, la Côte d'Ivoire compte deux présidents : Alassane Ouattara, proclamé vainqueur par la Commission électorale indépendante et soutenu par la communauté internationale, et Laurent Gbagbo qui ne veut pas lâcher prise au risque de faire plonger la Côte d'Ivoire dans une guerre civile. Farhan Haq, le porte-parole de Ban Ki-moon, a ajouté que le secrétaire général de l'Onu était "profondément préoccupé par les attaques contre une patrouille de l'Onu et des sentinelles au siège de l'Onuci commises par des éléments des forces ivoiriennes de sécurité apparemment loyaux à M. Gbagbo".

Le Conseil de sécurité de l'Onu doit discuter aujourd'hui de la situation en Côte d'Ivoire et du renouvellement du mandat actuel de l'Onuci, qui expire au 31 décembre. Un diplomate du Conseil de sécurité de l'Onu a réagi en ces termes, en déclarant à Reuters : "Nous étudions la demande. Le président élu est Ouattara, et il ne nous a pas demandé de partir". Alassane Ouattara est retranché à l'hôtel du Golf rapporte l'agence Reuters, au bord de la lagune Ebrié, sous la protection de militaires des ex-rebelles des Forces nouvelles (FAFN) et des

Casques bleus de l'Onuci. Les Etats-Unis, l'ancienne puissance coloniale française, et l'Union européenne menacent de prendre des sanctions contre Laurent Gbagbo, son entourage et leurs familles s'il n'abandonne pas le pouvoir dans les jours qui viennent.

A Paris, la prudence était de mise samedi après les déclarations du camp de Laurent Gbagbo, qui, rappelle-t-on, n'est pas le président reconnu par l'ensemble de la communauté internationale. Vendredi, Nicolas Sarkozy lui a de nouveau demandé de quitter pacifiquement le pouvoir, faute de quoi, il s'exposerait à des sanctions internationales, notamment européennes, et une éventuelle traduction devant la Cour pénale internationale (CPI), selon le président français.

Les autorités françaises se rangent derrière les Nations unies, dont dépendent les mandats de l'Onuci et Licorne, le dispositif militaire français qui compte actuellement environ 950 hommes, essentiellement à Abidjan. Samedi, le chef de file des "Jeunes Patriotes", la milice pro-Gbagbo, a annoncé que ses hommes s'approprièrent à marcher sur l'hôtel du Golfe pour "libérer" cet établissement devenu le QG des partisans d'Alassane Ouattara. Il a appelé ses milliers de partisans à «libérer la Côte d'Ivoire», a-t-il dit.

S. H.

## NÉGOCIATIONS SUR LE PROGRAMME NUCLÉAIRE

## L'Iran veut une issue "gagnant-gagnant" au dialogue

Adoptant une fois n'est pas coutume un ton conciliant, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a appelé samedi de ses vœux une solution "gagnant-gagnant" aux pourparlers avec les grandes puissances sur les ambitions nucléaires de son pays.

Ses déclarations, faites lors d'une interview en direct à la télévision, vont dans le même sens que celles de son nouveau ministre des Affaires étrangères, lequel, quelques heures plus tôt, avait parlé d'une "interaction positive" avec l'Union européenne, d'ordinaire cible des critiques de Téhéran. Sans dire pour autant que l'Iran pourrait changer de position lors des négociations, qui ont repris

ce mois-ci et doivent se poursuivre en janvier, Ahmadinejad a déclaré espérer que toutes les parties pourraient sortir de ce dialogue avec leurs "dignité et réputation" intactes. "Les négociations à Genève ont, je pense, étaient positives", a-t-il dit, en faisant allusion aux deux journées de négociations qui ont eu lieu début décembre avec les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité et l'Allemagne (5+1). Ces négociations ont repris après plus d'un an d'interruption, pendant lequel de nouvelles sanctions internationales ont été adoptées contre l'Iran. Ahmadinejad a appelé la communauté internationale à lever les sanctions visant l'Iran et "à transformer la politique

de confrontation en interaction et en coopération". "Si nous nous orientons vers une interaction, ce sera une situation de 'gagnant-gagnant', il n'y aura pas de perdant. Depuis le tout début, nous souhaitons que chacun soit gagnant", a-t-il souligné. Un peu plus tôt, le ministre iranien par intérim des Affaires étrangères, Ali Akbar Salehi, avait tendu la main à l'Union européenne lors de sa prise de fonction.

Rompant avec la rhétorique habituelle de Téhéran à l'égard de l'Occident, le directeur de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique a appelé de ses vœux une "interaction positive" avec l'Union européenne, dont le soutien à un nouveau

train de sanctions visant le programme nucléaire iranien avait indigné la République islamique.

Nommé par Ahmadinejad, Ali Akbar Salehi a été chargé d'assurer l'intérim à la tête de la diplomatie après le limogeage de Manouchehr Mottaki lundi. Il peut occuper cette fonction pendant trois mois sans recevoir l'agrément du Parlement nécessaire pour rester de façon permanente à la tête du ministère.

Il n'a pas fait état des relations avec les Etats-Unis, souvent qualifié par l'Iran de "Grand Satan" et n'a pas évoqué Israël dont il refuse de reconnaître l'existence en tant qu'Etat.

R. I.

L'HYPOTHÉTIQUE CONTRIBUTION DES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES À L'ÉTRANGER

## 250 MILLIARDS DA CONSACRÉS AU SECTEUR DE LA RECHERCHE



*Alors que les associations représentant les chercheurs et les compétences algériennes travaillant à l'étranger se multiplient, la problématique de leur contribution active et efficace pour le développement de la science en Algérie suscite des interrogations et des incertitudes.*

Lire page 12



## LES DÉFIS DE L'ENTREPRISE AU MAGHREB FACE À LA MONDIALISATION

Page 13

### EXPLOITATION DES MINES



## DE NOUVELLES MESURES POUR ASSAINIR LE SECTEUR

Page 13

### SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE

## DES OFFICIERS DES DOUANES EN FORMATION

Page 13



## Economie mondiale LA CONJONCTURE S'AMÉLIORE MAIS PAS POUR TOUS !

Lire page 14

L'HYPOTHÉTIQUE CONTRIBUTION DES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES À L'ÉTRANGER

## 250 milliards DA consacrés au secteur de la recherche

Alors que les associations représentant les chercheurs et les compétences algériennes travaillant à l'étranger se multiplient, la problématique de leur contribution active et efficace pour le développement de la science en Algérie suscite des interrogations et des incertitudes.

PAR AMAR AOUMER

En effet, la coordination des différentes institutions capechant cette matière grise n'arrive pas réellement à instaurer un climat de cohérence.

Sinon comment peut-on expliquer le chiffre record de 100.000 chercheurs algériens confirmés faisant les beaux jours des centres de recherche des pays occidentaux (Etats-Unis d'Amérique, Canada, Europe dont la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Suisse...) et qui ne sont jamais retournés s'installer définitivement au pays ?

Certains chercheurs et directeurs de recherche n'apportent leur contribution scientifique et technologique au pays qu'à travers l'animation de conférences périodiques ou conjoncturelles.

Un chercheur algérien spécialiste en météorologie nous a affirmé que « les travaux de recherche et développement que je mène dans un centre de recherches américain sont importants et ma présence dans ce pays est capitale pour mener à bien des projets de recherche. Par contre, ma contribution indirecte au service de l'Algérie peut s'effectuer sous forme de conférences ou de participation à des symposiums où je pourrais apporter un éclairage et mon expérience dans le domaine de la météorologie ».

D'autres chercheurs établis au Canada (microélectronique), en Angleterre ou encore en Belgique (nanotechnologies) estiment également que leur méthode de participation à la politique nationale de recherche se confine à prodiguer des conseils et à participer à des rencontres scientifiques en Algérie.

La fuite des cerveaux résulte, en fait, du manque ou de l'insuffisance de ressources et des équipements nécessaires à leurs activités de recherche, à un environnement contraignant ne favorisant et ne valorisant pas les travaux de recherche, mais également des conditions de travail et de l'organisation jugée « bureaucratique » par de nombreux chercheurs.

Youssef Toumi issu de l'université d'Alger et parti aux Etats-Unis d'Amérique en 1975 est aujourd'hui un éminent chercheur et une sommité au Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston où il dirige un laboratoire de recherche en intelligence artificielle et en robotique. Il a reçu plusieurs distinctions et récompenses pour ses travaux de recherche.

Ce professeur expérimenté, émérite et respecté au MIT et partout aux USA vient souvent à Alger donner des conférences, mais il n'a jamais eu l'intention de revenir définitivement au bercail pour des raisons évidentes et strictement professionnelles. Un autre chercheur et spécialiste en cardiologie très réputé également en Amérique, Elias Zerhouni, est devenue une véritable coqueluche des populations de l'Etat de Californie pour la qualité de ses soins donnés aux patients et aux malades, et surtout, sa notoriété internationale qui lui a valu des prix et des gratifications de la



part du président des Etats-Unis d'Amérique, George Bush. Ce chercheur contribue aussi par ses déplacements à Alger où il dirige des conférences sur le thème médical, parfois sous forme de vidéoconférences par satellite. Bien d'autres chercheurs et professeurs en Angleterre et en France (recherche médicale sur le sida, plasma et fusion thermonucléaire ainsi que l'environnement et les énergies renouvelables et l'électronique) viennent souvent au pays pour assister à des conférences et souhaitent peaufiner leur contribution à l'essor de la science.

Néanmoins, durant la valse des chercheurs œuvrant pour aider le pays à se frayer un chemin dans la recherche et développement, d'autres chercheurs nationaux scrutent des centres de recherche occidentaux en quête de postes afin de poursuivre leurs activités.

L'Association des compétences algériennes à l'étranger continue, cependant, d'organiser des rencontres entre les chercheurs expatriés et les locaux pour une véritable coopération et une meilleure implication de la diaspora et de l'intelligentsia dans les projets de développement économique.

Lors des rencontres de l'ACA, qui ce soit en Algérie ou à l'étranger, comme à Ottawa (Canada) des entrepreneurs et industriels algériens, notamment privés, ont que Issaad Rebrab, patron de Cevital, rappelle leur soutien et leur vision de la collaboration des cerveaux travaillant hors de nos frontières.

250 milliards DA consacrés pour le secteur de la recherche et des TIC

Les pouvoirs publics sont conscients de la nécessité d'encourager et de promouvoir la recherche en Algérie en allouant une enveloppe financière de plus de 250 milliards DA pour la recherche scientifique. Selon un communiqué du Conseil des ministres du 24 mai 2010 relatif au programme public de développement quinquennal 2010-2014, un montant de 250 milliards DA (bien milliards) a été octroyé pour la recherche scientifique et les nouvelles technologies de la communication. Le texte précise que « 100 milliards DA ont été destinés au développement de la recherche scientifique, 50 milliards DA aux équipements destinés à la généralisation de l'enseignement de l'informatique dans tout le système national d'éducation, d'enseignement et de formation et 100 milliards DA pour la mise en place de la gouvernance électronique "e-gouvernance" ».

Ce pactole conséquent doit aboutir à des résultats probants et stimuler davantage les chercheurs et les détenteurs de brevets pour mieux coordonner les activi-

tés de recherche et développement.

Ainsi, selon les pouvoirs publics, « la recherche scientifique qui s'est vu consacrée 100 milliards DA dans le nouveau plan quinquennal, est désormais inscrite au nombre des grandes priorités nationales et exige la mobilisation, dans un cadre coordonné de l'ensemble des potentialités ». La nouvelle stratégie de la recherche scientifique tend à réorganiser les activités des chercheurs, mais doit également garantir de meilleurs rendements des travaux de recherche appliquée devant se solder par des prototypes de production et assurer la symbiose entre les centres de recherche-développement et les différents industries du pays utilisant les activités de la recherche scientifique (Enie Bel Abbès pour l'électronique...).

Actuellement, la recherche fondamentale a tendance à être surclassée par la recherche appliquée dont bon nombre de chercheurs souhaitent faire valoir leurs compétences par le biais de l'application de leurs résultats de recherche par les différentes entreprises du pays.

Le communiqué ajoute que « Le Président de la République avait indiqué en août 2009 que le secteur de la recherche scientifique académique s'est doté de moyens financiers importants qui, couvriront les besoins en matière de recherche sérieuse en ce sens qu'ils seront mis à profit pour récompenser chercheurs et encadreurs, équiper les laboratoires de recherche et autres ateliers et valoriser les brevets d'invention ».

« Cette démarche vise, selon le président, à établir un climat de confiance entre les scientifiques et leur environnement socio-industriel en vue d'une exploitation optimale des résultats de la recherche en faveur de l'économie nationale ».

Ainsi, concrètement, les promoteurs de la nouvelle politique de la recherche-développement estiment que l'essentiel consiste à aller jusqu'au bout « afin d'atteindre une recherche scientifique utile pour l'économie et la société, 34 programmes nationaux de recherche scientifique (PNR) dans différentes secteurs d'activité ont été lancés à partir de février dernier et ce jusqu'à la fin 2010 ».

L'Algérie a, évidemment besoin de l'ensemble de ses cerveaux et le président de la Fondation pour la recherche et la médecine (Forem), Mostefa Khiaïti, n'a pas cessé de réclamer « la collaboration et la contribution active des compétences algériennes locales et celles travaillant à l'étranger afin d'aider le pays à accélérer son développement concernant la science et la technologie en apportant leur savoir-faire et leur expertise dans tous les domaines ».

A. A.

## L'éco en une semaine

EXPLOITATION DES MINES

### De nouvelles mesures pour assainir le secteur

Le ministre de l'Energie et des Mines Youcef Youssi a annoncé durant la semaine écoulée de nouvelles mesures pour assainir et développer le secteur des mines, qui accuse "un retard considérable", selon lui. " Dans le domaine des mines, nous avons pris un retard considérable", a déclaré le ministre lors de la clôture d'une rencontre nationale qui a rassemblé les directeurs de l'énergie et des mines (DEM) des 48 wilayas. Déplorant la manière dont ont été exploitées certaines mines algériennes par des opérateurs étrangers, qui, selon le ministre, "font tout sauf exploiter correctement nos mines", il a souligné que l'effort de développement dans ce secteur sera axé sur le renforcement des réserves nationales en minerais par l'application de méthodes modernes pour évaluer le potentiel géologique de l'Algérie. Pour 2011, l'Etat a dégagé une enveloppe financière de 800 millions DA pour encourager la recherche minière, et compte modifier la loi y afférente pour lui permettre de contribuer à cette recherche. Le ministre a cité dans ce sens l'objectif d'atteindre pour la production de phosphate quelques 5 millions de tonnes par an à court terme. "Nous produisons à peine 1 à 1,5 million de tonnes de phosphate chaque année, alors que nos réserves nous permettent de produire dix fois cette production", a regretté le ministre, qui a indiqué que le potentiel à découvrir pour cet engrais "est très important".

SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE

### Des officiers des Douanes en formation

Vingt-quatre officiers des Douanes algériennes ont bénéficié d'un cycle de formation sur la sécurité aéroportuaire qui a pris fin mercredi à Alger dans le cadre d'un programme de coopération algéro-américain. Dispensée par deux experts américains au profit de ces officiers opérant dans différents aéroports du pays y compris dans le sud, cette formation de courte durée s'est déroulée à l'Ecole nationale des douanes de Ben Aknoun (Alger) et portait sur la maîtrise et la gestion de la sécurité aéroportuaire, a indiqué à l'APS en marge de la cérémonie de clôture du cycle, le directeur de la formation à la Direction générale des douanes (DGD), M. Mourad Mosteghanemi. Elle s'inscrit dans le cadre du programme d'assistance antiterroriste (ATA) lancé par les Etats-Unis et dont l'Algérie a intégré en 2006. Le contrôle frontalier (aéroports, ports, postes frontaliers terrestres...), le contrôle du trafic d'argent, la détection de faux documents de voyage et la propriété intellectuelle étaient parmi les principaux thèmes de ces formations, a-t-il expliqué. En parallèle, un séminaire sur le contrôle du commerce extérieur au niveau des frontières, organisé également par les services de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie et destiné entre autres aux responsables des inspections principales, se déroule actuellement à Alger, a fait savoir M. Mosteghanemi.

INVESTISSEMENT ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

### Les italiennes espèrent une meilleure présence

Les entreprises italiennes aspirent à "une plus grande présence en Algérie" dans divers secteurs d'activités a affirmé Naïma Boutib, analyste au bureau d'Alger de l'Institut italien pour le commerce extérieur (ICE). Selon Mme Boutib, les entreprises italiennes manifestent "un intérêt accru" pour le marché algérien qu'elles considèrent comme "très porteur" et "très attractif". "Les nouvelles lois qui régissent désormais le partenariat en Algérie n'affectent nullement l'activité économique des opérateurs des deux pays", a-t-elle estimé en marge des rencontres d'affaires algéro-italiennes, organisées conjointement par le bureau d'Alger de l'Institut italien pour le commerce extérieur et la Confédération des industriels de la région de Padoue (CONFAPI). Mme Boutib a reconnu, néanmoins, l'existence de "certaines difficultés" que les hommes d'affaires italiens tentent de résoudre pour réaliser des projets en Algérie. "L'Algérie n'est pas uniquement un marché, notre objectif au sein de l'ICE est d'encourager la création de réels partenariats stratégiques entre les hommes d'affaires des deux pays", a-t-elle souligné.

# MIDI-ECONOMIE

## Les défis de l'entreprise au Maghreb face à la mondialisation

Une importante rencontre a été organisée par l'Institut arabe des chefs d'entreprise à Tunis au début du mois de décembre. Cette rencontre a regroupé environ 1.000

personnalités internationales (Ministres, cadres d'organisations internationales, entrepreneurs, experts internationaux et professeurs

d'Universités) de 50 nationalités différentes, des USA, Europe, Asie, Moyen-Orient, Afrique dont l'ensemble des pays du Maghreb.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL \*

L'Algérie y a été représentée en force avec plus de 80 jeunes entrepreneurs en majorité de cursus universitaires désirant tisser des relations de partenariat gagnant-gagnant. Je me propose d'analyser les axes directeurs opérationnels de cette rencontre dont j'ai eu l'honneur d'animer l'important panel. « Les enjeux de la compétitivité des entreprises au Maghreb ».

### Les entreprises maghrébines face aux mutations mondiales

Le premier constat est qu'en ce début du XXIème siècle, les entreprises maghrébines se doivent d'être attentives aux nouvelles mutations mondiales qui annoncent une reconfiguration géostratégique entre 2015/2020. En effet, ce n'est plus le temps où la richesse d'une Nation s'identifiait aux firmes dites nationales, celles-ci ayant été calquées sur l'organisation militaire et ayant été décrites dans les mêmes termes : chaîne de commandement -classification des emplois- portée du contrôle avec leurs chefs- procédures opératoires et standards pour guider tous les dossiers. Actuellement une nouvelle organisation est en train de s'opérer montrant les limites de l'ancienne organisation avec l'émergence d'une dynamique nouvelle des secteurs afin de s'adapter à la nouvelle configuration mondiale. Nous assistons au passage successif de l'organisation dite tayloriste marquée par une intégration poussée, à l'organisation divisionnelle, puis matricielle qui sont des organisations intermédiaires et enfin à l'organisation

SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE

### Des officiers des Douanes en formation

Vingt-quatre officiers des Douanes algériennes ont bénéficié d'un cycle de formation sur la sécurité aéroportuaire qui a pris fin mercredi à Alger dans le cadre d'un programme de coopération algéro-américain. Dispensée par deux experts américains au profit de ces officiers opérant dans différents aéroports du pays y compris dans le sud, cette formation de courte durée s'est déroulée à l'Ecole nationale des douanes de Ben Aknoun (Alger) et portait sur la maîtrise et la gestion de la sécurité aéroportuaire, a indiqué à l'APS en marge de la cérémonie de clôture du cycle, le directeur de la formation à la Direction générale des douanes (DGD), M. Mourad Mosteghanemi. Elle s'inscrit dans le cadre du programme d'assistance antiterroriste (ATA) lancé par les Etats-Unis et dont l'Algérie a intégré en 2006. Le contrôle frontalier (aéroports, ports, postes frontaliers terrestres...), le contrôle du trafic d'argent, la détection de faux documents de voyage et la propriété intellectuelle étaient parmi les principaux thèmes de ces formations, a-t-il expliqué. En parallèle, un séminaire sur le contrôle du commerce extérieur au niveau des frontières, organisé également par les services de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie et destiné entre autres aux responsables des inspections principales, se déroule actuellement à Alger, a fait savoir M. Mosteghanemi.

INVESTISSEMENT ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

### Les italiennes espèrent une meilleure présence

Les entreprises italiennes aspirent à "une plus grande présence en Algérie" dans divers secteurs d'activités a affirmé Naïma Boutib, analyste au bureau d'Alger de l'Institut italien pour le commerce extérieur (ICE). Selon Mme Boutib, les entreprises italiennes manifestent "un intérêt accru" pour le marché algérien qu'elles considèrent comme "très porteur" et "très attractif". "Les nouvelles lois qui régissent désormais le partenariat en Algérie n'affectent nullement l'activité économique des opérateurs des deux pays", a-t-elle estimé en marge des rencontres d'affaires algéro-italiennes, organisées conjointement par le bureau d'Alger de l'Institut italien pour le commerce extérieur et la Confédération des industriels de la région de Padoue (CONFAPI). Mme Boutib a reconnu, néanmoins, l'existence de "certaines difficultés" que les hommes d'affaires italiens tentent de résoudre pour réaliser des projets en Algérie. "L'Algérie n'est pas uniquement un marché, notre objectif au sein de l'ICE est d'encourager la création de réels partenariats stratégiques entre les hommes d'affaires des deux pays", a-t-elle souligné.



« La sécurité des systèmes d'information est un enjeu majeur du management stratégique tant des gouvernants que des entreprises. »

lification devient un facteur déterminant. Les emplois dans la production courante tendent à disparaître comme les agents de maîtrise et d'encadrement impliquant une mobilité des travailleurs, la généralisation de l'emploi temporaire, et donc une flexibilité permanente du marché du travail avec des recyclages permanents étant appelés à l'avenir à changer plusieurs fois d'emplois dans notre vie. Ainsi, apparaissent en force d'autres emplois dont la percée des producteurs de symboles dont la valeur conceptuelle est plus élevée par rapport à la valeur ajoutée tirée des économies d'échelle classiques, remettant en cause les anciennes théories et politiques économiques héritées de l'époque de l'ère mécanique comme l'ancienne politique des industries industrialisantes calquée sur le modèle de l'ancien empire soviétique. A mesure que la firme se transforme en réseau mondial, impossible de distinguer les individus concernés par leurs activités, qui deviennent un groupe vaste, diffus, répartis dans le monde. Cela a des incidences sur le futur système d'organisation à tous les niveaux, politique, économique et social où existent des liens dialectiques entre la gouvernance mondiale, locale, l'efficacité des institutions et celle des entreprises dont la prise en compte de la dominance de la sphère informelle avec des institutions et des entreprises informelles au niveau du Maghreb. Toute étude de marché sérieuse, si on veut éviter le gaspillage des ressources financières, suppose que l'on réponde au moins à quelques questions qui concernent l'ensemble de la politique économique au Maghreb que l'on ne saurait

isoler de l'urgence d'une intégration maghrébine car l'ère des micro-Etats est à jamais révolue.

- Quel est le choix des secteurs en fonction de la demande solvable des Maghrébines, sachant que le marché local fonction du pouvoir d'achat, lui-même fonction du taux de croissance réel, du partage du revenu national entre les couches sociales et du modèle de consommation est un marché instable ?

- La restructuration du secteur industriel/services permettra-t-elle des programmes d'investissement, pour les transformer en véritables leviers économiques favorisant l'émergence de secteurs dynamiques compétitifs dans le cadre des avantages comparatifs mondiaux dont la prise en compte des industries écologiques ?

- La production locale sera-t-elle concurrentielle en termes du couple coûts-qualité dans le cadre de la logique des valeurs internationales ?

- Le système financier est-il adapté afin qu'il réponde autant aux politiques économiques internes qu'à la nouvelle logique industrielle mondiale ?

### Une nouvelle gouvernance d'entreprise au Maghreb comme facteur d'adaptation

Le terme « gouvernance » désigne la capacité d'une organisation d'être en mesure de contrôler et de réguler son propre fonctionnement afin d'éviter les conflits d'intérêts liés à la séparation entre les ayants-droits (actionnaires) et les acteurs. Le terme de « gouvernance politique » est utilisé dans le cas de l'interaction entre l'Etat (gouvernement) et la société (citoyens et entreprises privées). Dans le cas d'une société ou un groupe industriel, on parle plutôt de «gouvernance d'entreprise». La gouvernance du système d'information (Gouvernance SI ou en anglais IS Governance) consiste d'abord à fixer des objectifs liés à la stratégie de l'entreprise. Cette démarche permet de définir la manière dont le système d'information contribue à la création de valeur par l'entreprise et précise le rôle des différents acteurs en tenant compte de leurs enjeux de pouvoir. Les systèmes d'information représentent une partie significative de la valeur ajoutée créée par les entreprises et les administrations. En moyenne, ils représentent 15% à 20% du chiffre d'affaires des entreprises, soit

environ 50% de la valeur ajoutée générée par les entreprises. Mondialement, cela représente un montant de l'ordre de 20.000 à 25.000 milliards de dollars. Mais ce ne sont pas que des dépenses sans contreparties car une partie importante est constituée par des investissements qui permettent de développer la capacité de l'entreprise à créer de la valeur. Ceci fait que les différents métiers de l'entreprise sont directement impactés par la gouvernance des systèmes d'information. D'une manière plus générale les systèmes d'information jouent un rôle fondamental dans le processus de la croissance économique mesurée par le ratio valeur ajoutée/salarié. La gouvernance d'entreprise, à ne pas confondre avec la gouvernance des technologies de l'information qui se limite à l'utilisation efficace de l'informatique afin d'améliorer l'efficacité et la productivité des entreprises ou des organisations, a pour but d'améliorer le fonctionnement des organisations englobant la direction du Système d'Information mais également tous les métiers de l'entreprise qui concourent à la création de valeur afin de dégager plus de chiffre d'affaires par salarié, d'améliorer le taux de marge de l'entreprise et ainsi d'améliorer sa rentabilité globale. Elle est liée aux règles de pilotage en fixant des objectifs liés à la stratégie de l'entreprise, en liant les innovations permis par le système d'information en créant de nouveaux produits, des processus innovateurs ou des services plus efficaces et enfin en prenant en compte la valeur ajoutée créée par le système d'information et pas seulement de se concentrer sur ses dépenses.

Cependant, la mondialisation de l'économie et les tentatives de régulation du commerce exacerbant la compétitivité économique entre les pays et entre les entreprises ont conduit les Etats à mettre en œuvre une politique publique participative d'intelligence économique plus ou moins évoluée en fonction de leur culture.

La théorie de l'intelligence économique permet aux entreprises et aux institutions de connaître mieux et plus vite leur environnement concurrentiel, vivant dans un monde incertain et instable d'apporter des éléments de décisions non financiers en amont de fusions acquisitions lors des prises de participation, et d'aider à augmenter l'efficacité commerciale. On désigne sous le nom d'Intelligence Economique d'Entreprise l'instrument qui permet d'accroître notablement la performance c'est-à-dire de manière organisée et pilotée, à la création de valeur grâce à l'information juste, juste à temps, selon la formule de Robert Guillaumot. Gérer l'intelligence économique se traduit par la capacité des entreprises à anticiper les éventuelles fluctuations et savoir prendre des décisions, et ce par la mise en place des systèmes d'informations.

Un volume important des échanges économiques et logistiques se fait dans le virtuel, il est nécessaire donc, pour tirer profit de cette économie immatérielle, de valoriser les compétences, chercher les moyens de créer des nouvelles opportunités d'affaires et d'implanter des pôles de compétitivité, seuls garants de la prospérité de toute économie. Cette anticipation permet

d'abord des choix économiques, industriels et énergétiques mais également l'anticipation opérationnelle sur le développement de stratégies de compétition immatérielle, le soft power. Dans ce domaine, plusieurs pays émergents qui tirent actuellement la locomotive de l'économie mondiale ont compris que les marchés mondiaux seront normalisés à terme, et ils ont déjà commencé à déployer leurs propres normes dans divers produits de consommation mais, non seulement dans l'économie, mais aussi en matière environnementale, éthique, sociale, culturelle.

Cependant la sécurité des systèmes d'information est un enjeu majeur du management stratégique tant des gouvernants que des entreprises. Dans ce cadre, plusieurs pays développés et émergents ont mis en place un Conseil de sécurité économique, à l'image du Conseil de sécurité intérieure, comprenant un comité regroupant des représentants des secteurs économique et universitaire et des dirigeants d'entreprises, qui définissent les orientations de la politique menée dans le domaine de la sécurité économique et fixant les priorités, chargés d'assurer la cohérence des actions menées par les différents ministères et veillant à l'adéquation des moyens mis en œuvre.

En conclusion, les obstacles à la création d'entreprises au Maghreb sont à la fois d'ordre institutionnel, bureaucratique et l'inadaptation du système financier qui fait fuir les capitaux vers d'autres lieux nécessitant une plus grande transparence et cohérence de la réforme globale adaptée aux nouvelles mutations mondiales.

Dans ce cadre, le management du système d'information constitue un moyen d'optimisation de la performance de l'entreprise maghrébine. Cependant à partir d'enquêtes précises. Les économistes Robert Solow et Daniel Cohen notamment ont montré que les systèmes d'information généraient de gains de productivité que s'ils étaient accompagnés de changement dans les organisations devant s'adapter à l'environnement international et national.

Dans cette perspective dynamique, d'adaptation à ces mutations, les réponses apportées par les pouvoirs publics au niveau du Maghreb doivent être caractérisées par le rapprochement au niveau régional entre les entreprises, les individus et le savoir. Les évolutions récentes de la politique régionale, de la politique des sciences/technologie et de la politique industrielle des entreprises, afin de favoriser les pôles d'activités compétitifs et dynamiques.

Cependant, « n'étant de richesses que d'homme » selon l'expression de Jean Bodin, la pleine réussite de l'entreprise au Maghreb devra reposer sur le capital humain, et c'est pour cela que je préconise depuis des années la création d'une université et un grand centre de recherches maghrébines, évitant cette perte d'énergie, regroupant les compétences, le capital recruté et le capital formation et ce afin d'éviter le « brain drain », ou fuite des cerveaux le robinet qui pomperait la matière grise.

\* A. M. Docteur et expert international en management stratégique

## RETOUR DES BONUS DANS LES BANQUES

**Le vice-Premier ministre britannique menace**

Le Royaume-Uni envisagerait d'intervenir si les banques de la City continuaient à payer d'énormes bonus à leurs employés, sans jouer leur rôle de financement de l'économie, selon le vice-Premier ministre britannique, Nick Clegg. "Les banques ne doivent pas se bercer d'illusions, le gouvernement ne peut pas rester sans rien faire", a prévenu vendredi le vice-Premier ministre dans un entretien au Financial Times. Pour lui, "il est inacceptable que des millions de gens fassent des sacrifices en termes de niveau de vie, pendant que les banques s'en tirent sans dommages". M. Clegg a également affirmé que les banques devaient faire montre de plus de "retenue et de tact", si elles voulaient améliorer leurs relations avec l'Etat. Ces propos du vice-Premier ministre font écho à ceux du ministre du Commerce Vince Cable, qui avait déjà prévenu que le gouvernement "agirait sérieusement" contre le retour de "bonus ridiculement élevés". Selon le journal, Nick Clegg fait ainsi pression sur les conservateurs qui se sont montrés jusqu'ici réticents à prendre des mesures effectives contre les bonus excessifs, pour qu'ils durcissent leur position.

## ALLEMAGNE

**Nette amélioration du climat des affaires**

Le baromètre Ifo, principal indice de confiance des entrepreneurs allemands, a atteint un nouveau record en décembre, progressant à 109,9 points, contre 109,3 points en novembre, soit le meilleur résultat enregistré depuis sa création en 1991. Le consensus d'analystes réuni par Dow Jones Newswires tablait sur une hausse mais plus légère à 109,4 points. Ce baromètre n'a cessé de grimper depuis le mois de février 2010 grâce au très bon niveau des exportations et désormais à la reprise de la consommation interne, qui laisse présager de bons résultats pour les entreprises, souligne l'institut Ifo qui le publie. Les entrepreneurs allemands sont également plus optimistes pour l'avenir. L'indice de leurs attentes pour les six prochains mois a grimpé à 106,9 points en décembre après 106,3 points le mois dernier.

## AIDE DE LA BANQUE MONDIALE (BM)

**Le Sri Lanka admissible**

Le Sri Lanka a été admis vendredi par la Banque mondiale parmi les pays à revenus moyens, éligible à recevoir une aide au développement plus conséquente. Dans un communiqué diffusé vendredi, l'institution a indiqué que le Sri Lanka était désormais admissible à l'aide de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), "une manière de reconnaître l'émergence du pays parmi les économies en plein essor". "L'élévation remarquable du Sri Lanka de ses difficultés passées témoigne de la ténacité du peuple sri lankais et de l'engagement des dirigeants du pays", a affirmé la directrice générale de la Banque mondiale, Ngozi Okonjo-Iweala, citée dans le communiqué. "Le Sri Lanka a ce qu'il faut pour être la merveille de Colombo publié par la Banque mondiale. Sorti en mai 2009 d'une guerre civile de 37 ans, le Sri Lanka s'est lancé avec l'aide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, dans une stratégie d'investissements et de libéralisation de l'économie pour atteindre une croissance à moyen terme de 8% par an. Selon les prévisions du FMI, la croissance de l'économie de cette île devrait atteindre 7% en 2010 après avoir enregistré 3,5% en 2009.

## ECONOMIE MONDIALE

# La conjoncture s'améliore mais pas pour tous !

*Obnubilés par les problèmes de Barack Obama et les crises de la dette en Europe, nous avons perdu de vue que le monde, deux ans après la plus forte crise depuis les années 1930, ne va pas si mal.*

L'année 2010 s'achève sur une croissance record en Asie, ce que l'on n'ignorait pas, mais aussi sur une consolidation de la reprise en Amérique et en Europe, ce dont on avait douté avant l'été. L'année 2011 s'annonce de la même veine avec une croissance partout consolidée. Le navire de l'économie mondiale reste frêle, sans doute, mais aucune méchante vague ne semble plus en mesure de l'envoyer par le fond.

Rien de rose toutefois. Nouriel Roubini, l'économiste de New York, Cassandre-mondial-en-chef, résume l'état du monde dans une formule choc : «10 % de croissance en Chine, 10 % de chômage en Occident». Ce découplage entre les pays développés et émergents sera le souci de 2011. Les premiers craignent la déflation, les seconds doivent lutter contre l'inflation. Les premiers voient leur croissance handicapée par des problèmes «structurels» qui seront long à se résorber, les seconds trop véloces ont commencé à mettre le pied sur le frein.

Cette grande divergence, comme on peut la nommer, provoque instabilités et menaces ; les élections de mi-mandat américaines ou les manifestations en Grèce le démontrent. La tentation protectionniste est devant nous.

**Chômage américain**

Aux Etats-Unis, la situation immobilière n'est pas stabilisée et, surtout, les emplois tardent à revenir. La construction et l'industrie, qui ont fortement abaissé leurs effectifs durant la crise, ne s'estiment pas en mesure de réembaucher. Barack Obama a eu beau exhorter cette semaine le Big Business, fort de 2.000 milliards de dollars de cash dit-il, à créer des emplois, celui-ci dénonce le manque de compétitivité du pays dans l'éducation, l'énergie, les infrastructures, l'innovation. Le modèle



Dominique Strauss-Kahn, DG du FMI.

américain de flexibilité ne suffit plus face à la Chine.

Goldman Sachs estime que la croissance potentielle américaine est aujourd'hui réduite à 2,25 %, contre 3 % dans les années 1980-2010, et 4 % dans les années 1950-1970. La conséquence première est que la moitié des chômeurs le sont pour «une longue durée» (plus de vingt-sept semaines), du jamais vu dans un pays où l'on retrouvait vite un travail. Les Etats-Unis sortent de la crise avec un marché de l'emploi «à l'européenne», beaucoup moins efficace.

Et pourtant, d'un point de vue conjoncturel, la reprise n'a pas flanché. La croissance de 2,7 % cette année s'est accélérée en fin d'année et elle devrait passer au-dessus de 3 % en 2011, notamment grâce aux baisses d'impôts négociées avec le Congrès.

**Le choc de la crise effacé en 2012 ?**

En Europe, la reprise devrait aussi se solidifier : 1,7 % dans l'eurozone cette année, 2 % en 2011. Entreprises et ménages vont prendre le relais des plans de relance des Etats qui seront retirés : la croissance repart sur des bases «autoporteuses» saines. Sur ce rythme, à mi-2012, le choc de la crise pourrait être effacé. Le phare européen est une Allemagne «tous clignotants au vert». L'export n'est plus seul à tirer l'économie germanique : la consommation croîtrait de 2,1 % après 0,5 % cette année, et l'investissement de 2,7 % après

un recul de 0,9 % en 2010, selon Goldman Sachs. L'Allemagne avait réussi à surmonter la crise du pétrole dans les années 1970, elle est en passe de renouveler son exploit avec la crise des «subprimes». Le «modèle germanique» tient face à la Chine.

La France s'inscrit dans la moyenne de la zone euro. L'essentiel est qu'en contradiction avec le moral négatif du pays, la consommation ne devrait pas trop fléchir. Il faudra un jour expliquer ce miracle mais, dans l'immédiat, la croissance atteindrait 1,8 % en 2011 après 1,6 %, d'après Barclays Capital.

L'Europe reproduit à son échelle, en interne, la grande divergence mondiale. Les pays de l'Est (Pologne, République tchèque, Hongrie) et ceux du Nord foncent comme l'Allemagne : la croissance suédoise atteindra 5,4 % en 2010 en rattrapage de 2009, mais aussi 4,1% en 2011 ! Voilà aussi des modèles qui marchent. En revanche, les pays du Sud et l'Irlande seront pénalisés par leurs dettes. L'Espagne, par exemple, maintenue en récession cette année, plafonnerait tout juste à 1% en 2011, la moitié du rythme de la zone euro. L'impact pourrait être sérieux sur les banques ibériques : cette périphérie européenne représente «le risque principal». Mais qu'on se rassure, selon Goldman Sachs, la taille de ces pays est trop faible pour remettre en cause la croissance du nord et la BCE comme les dirigeants politiques ont mesuré le danger. Bref, la crise laisse des blessures mais l'ensemble paraît convalescent.

## CROISSANCE GRECQUE

## LE FMI PLUS PESSIMISTE

Le Fonds monétaire international table désormais sur un recul du PIB de 3% en 2011, contre 2,5% auparavant. La troisième tranche du prêt accordé en mai au pays a par ailleurs été débloquée.

L'économie grecque se porte moins bien que ne l'espérait le Fonds monétaire international (FMI). L'organisation dirigée par Dominique Strauss-Kahn a annoncé vendredi soir avoir réévalué à la baisse ses prévisions de croissance pour la Grèce en 2011. Alors qu'elle vient de débloquer la troisième tranche du prêt octroyé en mai, d'un montant de 2,5 milliards d'euros, elle table désormais sur un recul de 3% du PIB l'année prochaine, contre 2,5% précédemment. Et en 2010, le PIB devrait avoir reculé de 4,2%, contre 4% jusqu'ici, estime l'organisation internationale. Soumise par le FMI et l'Union européenne à un plan de rigueur drastique, l'activité grecque ne devrait pas s'orienter à la hausse «avant la fin de l'année 2011». Certains facteurs pourraient même contribuer à freiner encore cette

dynamique. Le FMI craint notamment qu'une contraction plus forte de la demande intérieure, ou encore une contagion de la crise depuis d'autres pays de la périphérie de la zone euro, ne viennent contrer les efforts mis en œuvre par le gouvernement pour redresser ses finances publiques. Au crédit de la Grèce, l'organisation internationale cite cependant une inflation en baisse, et une compétitivité en voie d'amélioration.

**Allongement de la dette grecque**

Une croissance faible qui risque de mettre à mal les capacités de remboursement du pays. Le FMI et l'Union européenne s'étaient en effet engagés en mai dernier à prêter 110 milliards d'euros à la Grèce, alors soumise à des taux farouches lorsqu'elle souhaitait emprunter sur les marchés. Cette somme devait être remboursée dès 2014 et 2015. Mais dès le mois d'octobre dernier, Dominique Strauss-Kahn a tenté de préparer les marchés à l'éventualité d'un rééchelonnement de la dette grecque. Et s'efforce

aujourd'hui de convaincre l'Union européenne, qui finance 80 milliards d'euros sur 110 milliards, de consentir à un tel allongement. Vendredi, un ministre européen s'interrogeait même, en marge du sommet de l'UE, sur la capacité du pays méditerranéen à rembourser sa dette un jour.

Malgré ces difficultés, le FMI a exprimé vendredi sa satisfaction quant aux mesures d'ores et déjà prises par le gouvernement grec pour ramener son déficit à 7,4% du PIB en 2011. «Le programme soutenu par le Fonds continue d'avoir de bons résultats, et il faut féliciter les autorités grecques pour leur mise en œuvre déterminée de politiques macroéconomiques et de réformes structurelles difficiles et ambitieuses», a commenté le directeur général adjoint du Fonds, Murilo Portugal. Pour autant, le FMI juge qu'«étant donné les faiblesses du secteur public et l'appréciation toujours négative des investisseurs, des réformes globales et réalisées au bon moment restent encore essentielles» à mettre en œuvre.

OUVERTURE DU 2<sup>E</sup> FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE LA DANSE CONTEMPORAINE

# La danse accapare les planches d'Alger

La 2<sup>e</sup> édition du Festival culturel international de la danse contemporaine s'est ouverte samedi en fin d'après-midi à Alger au théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.

PAR LARBI GRAÏNE

Dans son allocution de bienvenue qu'il a lue au nom de la ministre de la Culture, Noureddine Lardjane directeur central au ministère de la Culture, chargé des affaires culturelles a souligné que « l'Algérie à travers l'organisation de cet événement entend traduire sa ferme volonté d'en faire le point de départ d'une grande rencontre internationale ». La cérémonie inaugurale contre toute attente a été loin d'être grandiose, mal en pris aux organisateurs qui ont décidé de jeter leur dévolu sur la couleur noire, qui devait refléter probablement à leurs yeux des spectacles « solennels ». Alors que tout le monde s'attendait à une ouverture haute en couleur sur une production du Ballet national algérien qui ne sacrifierait pas au souci artistique, on a eu droit à un spectacle très conventionnel où le souci de coller aux canons du chant épique et nationaliste a prévalu, de sorte qu'on a assisté à de beaux danseurs qui se mouvaient en désaccord avec le tempo de la musique. Il s'agissait pour cette troupe algérienne formé d'éléments du Ballet national et d'éléments de la Coopérative artistique et culturelle « Wach » d'Alger de relater l'épopée du peuple algérien contre le colonialisme français. Un film, en fait un montage de séquences de documentaires et d'images a été projeté en arrière-fond de la scène où se produisait cette formation chorégraphique, montrant des maquis et des héros de la guerre d'Indépendance ainsi que de Gaulle qui assénait qu'en Algérie il n'y avait que des Français. Tout de noir vêtus, après s'être défaits de leurs bur-nous blancs les danseurs ont prolongé l'impression de deuil qu'avait introduit le spectacle précédent, un opéra en l'occurrence qui a été joué par la troupe italienne "Barbara



Altissimo". Sans minimiser de la qualité du spectacle philosophique italien, qui a mis en exergue les circonvolutions et les convulsions du corps féminin face à la vie et à la mort, il faut dire que ce spectacle très dramatique par sa tonalité tragique se prêtait mal à la circonstance. N'oublions pas de dire quand même un mot sur cette magnifique troupe de la maison de la Culture de Saïda, à qui est revenu l'honneur de donner le premier spectacle. Cette troupe formée de jeunes diables a joué des tours de break-dance et de néo hip hop qui ont laissé très bonne impression. Le jeune public algérois un peu imbu de ses préjugés de citoyens a fini par adopter cette troupe qu'il a chaleureusement applaudie. Cette note de gaieté qui a été interrompue par les deux spectacles que nous venons de citer ne sera reprise qu'en fin de spectacle avec la production tonitruante sur de beaux morceaux gnawis de la troupe Noudjoum El Diwane de Sidi Bel-Abbès. Mais heureusement le festival ne devait commencer qu'hier avec des spectacles devant se dérouler au TNA Mahieddine-Bachtarzi (de 18h à 20h) et

au palais de la culture Moufdi-Zakaria (de 15h à 18h). Trois formations étaient au menu hier au TNA Mahieddine-Bachtarzi : l'Ecole de danse moderne (Irak), la compagnie Hervé-Koubi (France) et la compagnie Vent de sable d'Annaba. Quant au Palais de la Culture il devait abriter deux spectacles, le premier, celui de la Compagnie Kahraba (Liban) et le second celui du groupe Casbah Danse (Algérie). Pour aujourd'hui, de 18h à 20h, le TNA abritera les spectacles successifs du Collectif pop (Espagne), de la Compagnie nationale de danse (Côte d'Ivoire), du Thartse group modern Mysticism (Géorgie), et du Collectif des jeunes artistes marocains (Maroc). Au Palais de la Culture, de 15h à 18h, il y a au menu le groupe Fassia (Mali), la Coopérative artistique et culturelle Wach (Algérie) et le groupe de danse de la maison de la Culture de Saïda (Algérie). Pour rappel 13 pays étrangers prennent part à ce festival qui va s'étaler jusqu'au 23 décembre 2010.

Deux pays y sont invités d'honneur : la Palestine et le Sahara occidental. L.G.

CONCOURS DE MUSIQUE CLASSIQUE

## Iguerbouchen ressuscité à Tizi-Ouzou

PAR LOUNES BOUGACI

Mohamed Iguerbouchen est un immense musicien, malheureusement peu connu ou carrément méconnu par les jeunes Algériens d'aujourd'hui. Pourtant, il s'agit d'un monstre sacré de la musique classique universelle. C'est afin de le faire connaître aux jeunes que l'association culturelle qui porte son nom, créée dans sa région natale, Tizi-Ouzou, a lancé depuis quelques jours un concours de musique classique. La première édition vient de se clôturer à la maison de la culture de Tizi-Ouzou avec la participation de plusieurs écoles de musique, venus de plusieurs régions du pays dont Alger, Bouïra et Batna. C'est dans un climat festif que se sont déroulées ces journées artistiques, avec notamment l'organisation de plusieurs concerts de musique classique avec la troupe Ikhulaf Iguerbouchen, la chorale avec Adrar n'Ath Qdia, ainsi que des élèves de différentes écoles.

C'est sans doute le gala de clôture, abrité par la grande salle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri qui a constitué l'apogée de cette manifestation culturelle ayant permis à de nombreux talents de trouver une tribune pour s'exprimer.

Plusieurs chanteurs talentueux, mais encore méconnus car débutants ont égayé un public nombreux. Mais c'est sans doute le jeune chanteur Chérif Douzene qui a le plus retenu l'attention. Ce dernier possède en



effet une voix très belle. Il a interprété avec brio plusieurs chansons du géant de la chanson kabyle moderne Takfarinas dont l'immortelle *Way telha*. Il a aussi charmé l'assistance avec de nombreux préludes dont ceux de Takfarinas et certains de Kamel Raiyah. Lors de la cérémonie de clôture, le président du jury du concours de musique classique Mohamed-Iguerbouchen a adressé des recommandations aux organisateurs parmi lesquelles on pourrait retenir celle consistant à décaler ce rendez-vous à l'été car « c'est durant cette période que les élèves des écoles de musique sont le plus à même d'être disponibles pour y prendre part ». Le président du jury a aussi proposé que le concours bénéficie d'une plus grande médiatisation et de l'organisation de plus de conférences pour bien meubler le calendrier. Aussi, le même orateur a suggéré qu'une présélection soit organisée au niveau de toutes les écoles de musique à l'échelle nationale avant l'événement. Quant au directeur de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, El Hadi Ould Ali, il a annoncé que le ministère de la Culture a inscrit le projet d'une école de musique au profit de la wilaya.

Mohamed Iguerbouchen à la mémoire duquel ce concours national sera dédié chaque année est né le 19 novembre 1907 à Aït Ouchen dans la région d'Azeffoun. Enfant, il passait le plus clair de son temps à jouer à la flûte mais en même temps, il prenait ses études à cœur. C'est à Alger qu'il perfection-

CENTRE DES LOISIRS SCIENTIFIQUES À DIDOUCHE-MOURAD

### Exposition "amicale" d'une vingtaine d'artistes

Des œuvres d'une vingtaine d'artistes sont exposées au Centre des loisirs scientifiques à Didouche-Mourad. L'exposition qui a débuté le 11 décembre est organisée en collaboration entre l'Amicale des anciens des Beaux-Arts et l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger elle se tiendra jusqu'au 22 du mois courant.

Le Centre des loisirs scientifiques à Alger abrite ainsi une exposition collective de peinture et de sculpture qui regroupe une vingtaine d'artistes de différents styles, dont Noureddine Chegrane et Hassina Zahaf. Les thèmes restent ouverts : fusion entre l'aquarelle, le figuratif, la sculpture et autres styles artistiques. Une rencontre qui se dit "amicale" et qui a pour but de "faire connaître le maximum d'artistes possible, anciens ou nouveaux, au grand public", nous dira le premier responsable de l'Amicale, Madjid Guemroud. Cet organisme a ouvert ses bras à ces huit jeunes artistes pour les encourager. "Notre but est de créer un espace de rencontres entre les anciens artistes des années 80 et 90 et les jeunes artistes", nous explique notre interlocuteur. "Les jeunes ont besoin des anciens. Cela leur permet d'apprendre encore plus. Mais les anciens artistes ont besoin aussi des jeunes. Ces derniers leurs inspirent de nouvelles idées", a-t-il poursuivi. M. Guemroud, qui expose lui aussi quelques-unes de ses œuvres, promet d'organiser des expositions thématiques à partir des prochains jours. Il est à noter que cette rencontre est la troisième officielle organisée par l'Amicale des anciens des Beaux-Arts. Pour la clôture de cet événement, une rencontre-débat entre la presse et les artistes est au programme. Une prochaine exposition se tiendra au Centre des loisirs scientifiques le 19 février 2011 sous le thème de "Signe" de nouveaux artistes y participeront.

Hassiba Abdallah

nera ses connaissances en musique en assistant trois fois par semaine à des concerts. Il apprendra à jouer du piano et le solfège. Sa surprenante mémoire lui permettra de rejouer des airs qu'il n'a entendu qu'une seule fois. Mohamed s'inscrit un peu plus tard en Angleterre au Norton Collège puis à l'Académie royale of music de Londres où il recevra l'enseignement du célèbre professeur Livingston. En 1924, il rentrera au conservatoire supérieur de Vienne où il suivra les cours du rénovateur de la musique classique autrichienne, Alfred Grunfeld. Il présentera son premier concert à l'âge de 17 ans, le 11 juin 1925, au niveau du Lac Constance à Bregenz de l'Etat libre de Bâle, en Autriche. Et il obtiendra le premier prix d'instrumentation et de piano. Iguerbouchen écrira plus de 160 rapsodies d'inspiration et d'héritage algérien. En 1928, il composera la musique du film *Aziza* de Mohamed Zinet et en 1937, il cosignera avec Vincent Scotto la musique du film *Pépé le Moko* de Jean Gabin et J. Duvivier. Plusieurs autres films verront leurs musiques composées par Iguerbouchen comme *Les plongeurs du désert*, *Cirta* de Tahar Hennache, *Le palais solitaire*, *L'Homme bleu*, etc.

Iguerbouchen présentera, pendant des années, des émissions radiophoniques en kabyle sauvant ainsi de l'oubli des chanteurs et des chants amazighs.

L. B.

## FOOTBALL

CLÔTURE DU TOURNOI OLYMPIQUE DE L'UNAF

## Les jeunots algériens se distinguent

La sélection olympique algérienne a remporté la coupe de ce tournoi avec trois victoires respectivement contre le Cameroun (6-0), le Maroc (2-0) et la Libye (4-0). L'Algérie termine en tête avec 9 points et remporte ce premier tournoi olympique de l'UNAF.

La sélection olympique algérienne a battu son homologue libyenne sur le score de 4 à 0, mi temps (1-0) en match comptant pour la 3<sup>e</sup> et dernière journée du Tournoi olympique de l'Union nord-africaine de football (UNAF), disputé samedi au stade Al Bachir à Mohammédia.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Bedbouda (14' sp), Boulanceur (53) Mesfar (84') Khoutir (88'). C'est la troisième victoire pour l'équipe algérienne dirigée par Azzedine Ait Djoudi en autant de rencontres, après celles remportées contre le Cameroun (6-0) et le Maroc (2-0). Douze buts ont été inscrits pas les jeunots algériens en trois matchs seulement joués lors de ce rendez-vous, ce qui donnera une moyenne de quatre buts dans chaque match.

Dans l'autre match de la 3<sup>e</sup> et dernière journée, le Maroc a battu le Cameroun (2-1). Les deux buts des Marocains ont été inscrits,



L'Équipe olympique algérienne.

respectivement, par le Camerounais Sim Nanguelle contre son camp à la 36<sup>e</sup> minute et par Abderrazaq Hamdallah (86'), alors que Beb Ga Bissai a été l'auteur de l'unique réalisation des Camerounais sur penalty (90+5). La sélection olympique algérienne a remporté la coupe de ce tournoi avec trois victoires respectivement contre le Cameroun (6-0), le Maroc (2-0) et la Libye (4-0). L'Algérie termine en tête avec 9 points et remporte ce premier tournoi olympique de l'UNAF, devant le Maroc (6 points) avec deux succès contre respectivement la Libye (4-0) et le Cameroun (2-1). Le Cameroun se classe troisième à la différence de buts avec

deux défaites contre l'Algérie (1-6) et le Maroc (1-2) et un match nul contre la Libye alors que la Libye termine la marche avec deux défaites contre le Maroc (0-4) et l'Algérie (0-4) et un match nul contre le Cameroun. Ce tournoi entre dans le cadre de la préparation de l'Algérie en vue des qualifications des Jeux Olympiques Londres 2012. Outre l'Algérie, le Maroc, la Libye et le Cameroun en remplacement du Mali participaient à ce tournoi sous forme de mini championnat qui s'est tenu dans trois villes marocaines (El Jadida, Casablanca et Mohammédia). La Tunisie et l'Égypte étaient absentes de ce tournoi. APS

AZZEDINE AÏT DJOUDI

## « Nous devons encore travailler »



L'entraîneur de la sélection olympique algérienne de football (U23), Azzedine Aït Djoudi a déclaré samedi à Mohammédia que "nous devons encore travailler pour trouver la meilleure formule à la cohésion de l'équipe et pour cela il nous reste encore du chemin et du travail pour atteindre notre vitesse de croisière". Dans une déclaration à l'APS après le triomphe de son équipe (3 matchs trois victoires) lors du tournoi de l'Union nord-africaine de

football (UNAF) organisé au Maroc (13 au 18 décembre), Aït Djoudi a souligné qu'il était "satisfait du rendement de l'équipe qui a su réagir face à des concurrents sérieux notamment le Maroc".

Ce tournoi "nous a permis de gagner en expérience, en particulier nos jeunes joueurs qui étaient à la hauteur des espoirs placés en eux face à de bonnes équipes", a déclaré le coach des U23 avant d'ajouter qu'il "fallait garder confiance et l'esprit et travailler davantage

pour les éliminatoires des JO 2012 à Londres". A une question sur le renforcement de l'équipe dans l'optique des éliminatoires l'entraîneur algérien a indiqué que des "footballeurs algériens jouant en Europe sont susceptibles de renforcer l'équipe pour assurer notre qualification". "Je n'ai pas encore d'équipe type mais une ébauche car beaucoup de travail reste à faire pour trouver des mécanismes et une bonne cohésion", a-t-il encore affirmé. APS

APRÈS LEUR RÉCONCILIATION

## Raouraoua rencontrera aujourd'hui Zaher au Caire

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, rencontrera son homologue égyptien, Samir Zaher, aujourd'hui en marge de la traditionnelle cérémonie des CLO/CAF Awards, où les meilleurs seront récompensés par la Confédération africaine de football (CAF), a rapporté hier la presse locale.

Les deux présidents de fédérations ont annoncé mercredi à Doha leur réconciliation, après les différends qui ont surgi entre les deux pays suite aux incidents des deux

rencontres éliminatoires de la Coupe du monde 2010, et ce, grâce à l'initiative de Cheikh Hamed Ben Khalifa Ben Ahmed Al Thani, président de la Fédération qatarie de football.

Lors de leur entrevue, les deux hommes aborderont certains sujets dont le plus important sera le retour de la Coupe arabe des nations, une compétition relancée récemment à l'issue de la dernière réunion de l'Union arabe de football, tenue à Damas (Syrie). Raouraoua et Zaher vont effectuer leur apparition lors de cette cérémonie la

main dans la main, précise la même source.

L'Algérie, déjà récompensée en 2009, est nommée pour la deuxième année de suite pour le titre de la meilleure équipe africaine 2010. Elle aura pour concurrents l'Égypte (Championne d'Afrique en titre) et le Ghana (1/4 de finaliste au Mondial-2010). De son côté, Ryad Boudebouz, grand espoir du football algérien est nommé par la CAF, pour le prix du meilleur joueur espoir, en compagnie du Ghanéen Kwadwo Asamoah (Udinese/Italie) et Moussa Maâzouh (Bordeaux/France). APS

MEILLEUR ENTRAÎNEUR DE LA DÉCENNIE 2001-2010

Rabah Saâdane à la 122<sup>e</sup> place, Arsène Wenger sacré

L'ancien sélectionneur national,



Rabah Saâdane, figure à la 122<sup>e</sup> place au classement des meilleurs entraîneurs et sélectionneurs de la première décennie du 21<sup>ème</sup> siècle (2001-2010), établi par La Fédération internationale d'histoire et de statistiques du football (IFFHS), rapporte cette instance dimanche sur son site. Rabah Saâdane qui avait mené l'Équipe nationale au Mondial 2010 en Afrique du Sud, après 24 ans d'absence, a récolté 6 pts, au même titre que d'autres techniciens à l'image du sélectionneur du Nigeria Samson Siasia, et l'entraîneur du WA Casablanca, le Franco-Italien Diego Garzitto.

La première place de ce classement est revenue à l'entraîneur français d'Arsenal (Premier League anglaise), Arsène Wenger. De 2007 à 2009, l'équipe londonienne a remporté deux titres de champions, trois Coupes et deux Community Shield (Super Coupe d'Angleterre). L'IFFHS a élaboré "une méthode équitable" pour désigner le meilleur entraîneur Mondial de la 1<sup>ère</sup> décennie du 21<sup>ème</sup> siècle. Des classements annuels mondiaux (résultat des votes mondiaux) l'IFFHS prendra en compte le "Top 20" annuel et allouera des points à chaque place, précise la même source.

Le coach des Gunners a récolté 142 pts, devant l'entraîneur de Manchester United, l'Écossais Sir Alex Ferguson (133 pts), tandis que la troisième place est revenue au Portugais José Mourinho (Real Madrid), avec 115 pts.

Le premier sélectionneur arabe et africain dans le classement de l'IFFHS, est l'Égyptien Hassan Shahata (51<sup>e</sup>, 21 pts), triple champion d'Afrique avec l'Égypte. L'IFFHS est une institution statistique reconnue par la Fédération Internationale de Football (Fifa). Elle a pour objectif d'établir une documentation chronologique, statistique et scientifique du football à niveau mondial et déterminer les records mondiaux en toutes les zones de ce sport en accord avec les principes de la Fifa.

Voici par ailleurs le Top 10 du classement:

- |                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| 1- Arsène Wenger (France)          | 142 pts |
| 2- Sir Alexander Ferguson (Ecosse) | 133 pts |
| 3- José Mourinho (Portugal)        | 115 pts |
| 4- Guus Hiddink (Pays-Bas)         | 112 pts |
| 5- Fabio Capello (Italie)          | 106 pts |
| 6- Luiz Felipe Scolari (Brésil)    | 101 pts |
| 7- Rafael Benitez (Espagne)        | 97 pts  |
| 8- Carlo Ancelotti (Italie)        | 92 pts  |
| 9- Marcello Lippi (Italie)         | 88 pts  |
| 10- Marcelo Bielsa (Argentine)     | 86 pts. |

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, rencontrera son homologue égyptien, Samir Zaher, aujourd'hui en marge de la traditionnelle cérémonie des CLO/CAF Awards, où les meilleurs seront récompensés par la Confédération africaine de football (CAF), rapporte dimanche la presse locale. Les deux présidents de fédérations ont annoncé mercredi à Doha leur réconciliation, après les différends qui ont surgi entre les deux pays suite aux incidents des deux rencontres éli-

EN PRÉVISION CHAN-2011

L'EN A' en stage à partir du 24 du mois courant

minatoires de la Coupe du monde 2010, et ce, grâce à l'initiative de Cheikh Hamed Ben Khalifa Ben Ahmed Al Thani, président de la Fédération qatarie de football. Lors de leur entrevue, les deux hommes aborderont certains sujets dont le plus important sera le retour de la Coupe arabe des nations, une compétition relancée récemment à l'issue de la dernière réunion de l'Union arabe de football, tenue à Damas (Syrie). Raouraoua et Zaher vont effectuer leur apparition lors de cette cérémonie la

main dans la main, précise la même source. L'Algérie, déjà récompensée en 2009, est nommée pour la deuxième année de suite pour le titre de la meilleure équipe africaine 2010. Elle aura pour concurrents l'Égypte (Championne d'Afrique en titre) et le Ghana (1/4 de finaliste au Mondial-2010). De son côté, Ryad Boudebouz, grand espoir du football algérien est nommé par la CAF, pour le prix du meilleur joueur espoir, en compagnie du Ghanéen Kwadwo Asamoah (Udinese/Italie) et Moussa Maâzouh (Bordeaux/France). APS

## KARATÉ

## CHAMPIONNAT NATIONAL

## Les athlètes d'Alger, Tizi-Ouzou et Béjaïa dominant

Les jeunes karatékas d'Alger, de Tizi-Ouzou ainsi que ceux de Béjaïa se sont illustrés au cours du 1er Championnat national organisé ce week-end à la salle Omnisport de Bordj El-Bahri, à Alger.

PAR MOURAD SALHI

Certes d'autres Ligues ont réussi à arracher des places honorables, à l'image de Blida, Aïn Defla ou Batna, mais dans l'ensemble se sont les trois Ligues, sus-citées qui ont raflé la mise.

La première place en kata par équipe minimales filles est revenue au club US Kemouda de Tizi-Ouzou, alors que le WA Rouiba vient à la deuxième place, le COS Bouzguene et 5 Juillet Larbaa se partagent la troisième place. Dans la même catégorie, mais chez les garçons, la première place est signée JS Mahfouda « B » de Béjaïa, la deuxième place est revenue à l'AR Tamenfoust, le CRB Cheraga vient en troisième position en compagnie de la JS Mahfouda « A ». Toujours dans la même catégorie, chez les benjamines, la première place a été remportée par le NSM Annaba, le COS Bouzguene arrive à la deuxième place, le DS Baba Hacen et le CRBM Alger se partagent la troisième place. Le surprise a été créée par les benjamins garçons de Aïn Defla qui ont remporté la première place, en devançant la JS Bouzguene qui occupe la deuxième place lors que la troisième place est revenue au WB Meftah de Blida en compagnie de l'ASA Sidi Naamane l'autre représentant de la Ligue de Tizi-Ouzou.

Concernant les résultats techniques individuels, chez les benjamines Melissa Bouguenbouze de l'US Kemouda occupe la première place devant Rayane Slakdji du DS Baba Hacen, Cilia Ouataleb de l'US Kemouda et Narimene Tizarine se parta-



gent la troisième position. Chez les garçons, c'est Amine Kahia de Blida qui a remporté la première place suivi de Yasser Zitouni d'Annaba. Chez les minimales filles c'est encore les athlètes de Tizi-Ouzou qui dominent grâce au club de l'US Kemouda. Yasmine Oublizina s'est illustrée devant Nour El Houda Djabri du club 5 Juillet Larbaa de Blida. La seule bonne place de la Ligue de Batna a été remportée par Abdenour Oussama. Concernant le niveau technique de cette première compétition nationale, consacrée essentielle-

ment aux petites catégories, l'entraîneur national Admene Tarik, estime que c'est un niveau appréciable « dans l'ensemble le niveau est acceptable. Nous venons de découvrir pour la première fois les plus jeunes talents de 7 à 8 ans seulement. C'est quelque chose de bien pour cette discipline en Algérie. Il y a au mois trois ou quatre ligues qui se sont illustrées dans ce rendez-vous, comme celles d'Alger de Tizi-Ouzou et de Béjaïa qui sont en train d'effectuer un excellent travail. En tout cas, notre premier objectif est de constituer une équipe nationale pour toutes ces petites catégories,

donc, en tant qu'entraîneurs nationaux nous sommes en train de suivre en permanence ces jeunes talents dans leurs clubs respectifs, et d'ici là nous retiendrons les meilleurs. Pour ce faire, nous avons un stage de préparation prévu du 22 au 25 du mois en cour à Bouira, au moins 150 karatékas y prendront part » nous a expliqué l'entraîneur.

Cette compétition a regroupé 465 athlètes (filles et garçons) issus de 30 ligues de wilayas. M. S.

### Près de 200 karatékas attendus au Championnat régional de Boumerdès

Près de 200 athlètes (garçons et filles) prennent part au championnat régional de karaté-do (juniors et espoirs) ouvert, samedi, à la salle omnisports Said-Belaradj de Boumerdès. Cet événement sportif organisé à l'initiative de la Fédération algérienne de karaté-do, en collaboration avec la ligue de wilaya de cette discipline, a vu la participation des wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès, Médéa, Bouira, Aïn Defla et Tizi-Ouzou, selon ses organisateurs. En juniors (garçons), les karatékas en lice se disputent les titres dans les catégories -55 kg, -61, -68, -76 et +76 kg, alors que les

filles se donneront la réplique dans les -48, -53, -59 et +59 kg. Pour les espoirs (garçons), les catégories en compétition concernent les -68, -78 et +78 kg, alors que les filles auront à se mesurer dans les -53, -60 et +60kg. Selon le président de la ligue de Boumerdès de karaté-do, également directeur de l'organisation de cette compétition régionale, cette manifestation est inscrite au titre du programme d'activités annuelles de la Fédération algérienne de karaté-do, prévoyant plusieurs championnats régionaux qualificatifs au championnat national de cet art martial.

## HANDBALL

SALAH BOUCHEKRIOU À PROPOS DU MONDIAL EN SUÈDE

## « Nous négocierons match par match »

L'entraîneur de l'équipe algérienne de handball, Salah Boucekriou, a affirmé hier que ses joueurs "négocieront match par match" lors du Mondial suédois (13 au 30 janvier 2011), même s'il estime qu'il aura fort à faire devant des "géants" de la petite balle comme le Danemark et la Croatie. "Notre préparation va bon train et nos derniers regroupements à Alger et en France nous ont permis de travailler plus la cohésion et les aspects technico-tactiques pour bien préparer le sept national au jour J", a-t-il déclaré à l'APS, en marge d'un stage de préparation à Balaruc-Le-Vieux (Montpellier- 11-20 décembre). Pour le coach national, l'aspect physique n'a pas été des moindres puisque les joueurs ont été soumis à des entraînements en bi-quotidien qui, a-t-il regretté, "n'ont pas été sanctionnés comme prévu par des matches amicaux". Boucekriou s'est dit "étonné" par l'annulation "de dernière minute" des trois matches ami-



caux que le sept national devait disputer contre Istres (div. I française- le 16 décembre) et l'équipe nationale égyptienne (17 et 19 décembre). "Si l'entraîneur français s'est excusé, deux jours auparavant de la défection de son équipe à cause de blessures que traîneraient plusieurs de ses joueurs, l'Egypte n'a pas fait le déplacement en terre française", a-t-il déploré, signalant que les confrontations avec les Egyptiens étaient "à leur demande". "A en croire France sports association, organisatrice, entre autres, de regroupements dans l'Hexagone, les Egyptiens ne se

seraient pas déplacés pour un problème de confirmation de la billetterie-retour", a-t-il dit, jugeant "anormal" l'argument invoqué, "venant d'une grande équipe comme l'Egypte et intervenant à quelque jours du Mondial". L'entraîneur national s'est toutefois réjoui du fait que les joueurs professionnels évoluant en France ont pu rallier le regroupement, des le 16 décembre, parmi lesquels une nouvelle recrue, Mokrani Mohamed (29 ans) évoluant, au poste de pivot, à Dunkerque (1<sup>ère</sup> division française). "L'effectif a fini par être au complet, et cela

nous a aidé à travailler plus la cohésion. C'est très important pour un groupe renfermant beaucoup de jeunes entre lesquels la concurrence est rude à l'approche du mondial", a-t-il dit. Le sélectionneur compte mettre à profit les sept matches amicaux que l'EN va disputer avant le rendez-vous suédois, dont deux contre les champions d'Afrique, la Tunisie. "Ce n'est qu'à l'issue de ces matches que la liste finale des sélectionnés sera arrêtée. C'est vous dire combien les places sont chères en équipe nationale", a indiqué le coach national, qui a affirmé que son équipe "jouera à fond, match par match" pour faire une bonne prestation en Suède. Outre le Danemark et la Croatie, qui font partie du gotha mondial, l'Algérie évoluera, lors du Mondial, dans la poule C qui compte également la Roumanie et l'Australie. L'Algérie est l'un des trois représentants africains au Championnat du monde 2011 en compagnie de la Tunisie et de l'Egypte.

## NATATION

MONDIAUX-2010 4<sup>E</sup> JOURNÉE

## Nabil Kebab éliminé

Le nageur algérien Kebab Nabil n'a pas pu se qualifier aux demi-finales de l'épreuve de 100m nage libre lors des 10<sup>es</sup> championnats du monde de natation en petit bassin (25m) qui se déroulent à Dubai (EAU). Le nageur algérien inscrit dans la 15<sup>e</sup> série des épreuves de 100m nage libre, s'est classé à la 19<sup>e</sup> place sur un total de 119 nageurs engagés dans cette épreuve. Nabil Kebab a réalisé un temps de (47.72) au classement général des séries, et n'a pu décrocher son billet pour les demi-finales du 100m nage libre. Le Français Gilot Fabien qui a remporté la première place de cette épreuve en réalisant un temps de 46.62, a établi ainsi un nouveau record des championnats, devant l'Américain Adrian Natahan (46.66) et le Brésilien Filho Cesar (46.83). Le record du monde de 100m nage libre est actuellement détenu par le nageur brésilien Cielo Cesar avec un temps de 40.92 réalisé le 29 mars 2008 lors des Championnats NCAA aux Etats-Unis. Lors de la 1<sup>ère</sup> journée, Kebab et Daid avaient été éliminés au 50 m brasse en se classant respectivement 36<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup>, sur un total de 81 nageurs. Lors de ce rendez-vous international, la sélection algérienne est constituée de trois nageurs, en l'occurrence Nabil Kebab, Sofiane Daid et Malia Meghezzi, encadrés par l'entraîneur sud-africain Karoly Von Toros. Les championnats du monde de Dubai viennent ainsi clore une série de compétitions en petit bassin comprenant les étapes de la Coupe du monde, les championnats d'Europe et différents championnats nationaux.

## TIR

## Clôture du Festival de tir sportif à Tipasa

Le premier Festival national de tir sportif (aux plateaux et à l'arc) ouvert jeudi au centre du Chenoua, dans la wilaya de Tipasa, a été clôturé ce samedi par une cérémonie de remise de médailles présidée par les responsables de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS) en présence du wali et de nombreux responsables locaux. Ce premier festival, rappelle-t-on, a mis en course 150 participants dont une trentaine de femmes qui se sont mesurés dans les trois disciplines du tir sportif à savoir le tir aux plateaux sur les 10, 25 et 50 m (pistolet et carabine) et à l'arc. Selon les responsables de la FATS, les objectifs de ce festival de tir sportif est de promouvoir et vulgariser les différentes disciplines en vue de mesurer le réservoir de tireurs sur le plan national et encourager l'émergence de jeunes talents en particulier dans le tir à l'arc et le 10 ms. L'année 2011 sera, selon le président de la FATS, très chargée avec la préparation de trois championnats à savoir le championnat d'Afrique de tir à air comprimé qui se tiendra en février en Egypte, celui du tir aux plateaux qui aura lieu en juin au Maroc et d'Afrique du sud dédié aux armes rayées (25 et 50 m) en septembre. D'autres compétitions sont prévues entre autres celles des Jeux africains prévus au Mozambique en septembre 2011 et les Jeux panarabes en décembre à Doha.

## GÉNÉRIQUES

Des médicaments,  
rien que des  
médicaments

Certaines idées reçues qui circulent sur les médicaments génériques ont la vie dure... Ceux qui prétendent qu'ils ne seraient pas équivalents aux médicaments de référence par exemple ont tout faux. Le générique en effet, est élaboré et fabriqué avec le même principe actif et selon les mêmes critères de qualité. Seuls les prix divergent, celui d'un générique étant inférieur de 30% à 50% à celui du médicament d'origine. Les pharmaciens le clament haut et fort : «Un médicament générique est une copie conforme d'un médicament existant dont le brevet de fabrication est versé dans le domaine public. Le prix du générique est très nettement inférieur à l'original (30% moins cher) car le fabricant ne supporte pas les coûts de recherche et de développement qui ont été nécessaires, à l'origine, pour mettre au point et commercialiser le médicament.» Comme tout médicament, «une spécialité générique doit faire l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, les génériques reposent sur la même méthode d'évaluation que celle appliquée à l'ensemble des médicaments. Les principes actifs sont toujours identiques donc, mais certains excipients peuvent différer. Dénués d'effet thérapeutique, ces derniers sont indispensables pour améliorer l'aspect ou le goût du médicament, favoriser sa conservation et faciliter l'absorption du principe actif par l'organisme. Pour les excipients dits à effet notoire, ils peuvent être présents dans les médicaments d'origine, comme dans les génériques. Il s'agit de composés aussi courants que le saccharose (qui n'est autre que du sucre en poudre) ou l'huile d'arachide. Utilisés dans la vie courante et la fabrication de produits de grande consommation, ils n'ont d'inconvénients que pour certains sujets allergiques, par exemple. Voilà pourquoi si vous êtes dans ce cas, il est important de bien lire la notice du médicament pour identifier ces excipients, dits «à effet notoire».

Un vaccin  
révolutionnaire  
contre la méningite

Le Burkina Faso est le premier pays au monde à lancer une campagne nationale avec un nouveau vaccin contre la méningite, le MenAfriVac. Développé par le laboratoire Path, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Fondation Bill et Melinda Gates, ce vaccin coûtera moins d'un demi-dollar la dose. Prochains pays concernés : le Mali et le Niger. En 2009, dans la région subsaharienne, une flambée de méningite avait provoqué 5.000 décès.

## MALADIES DE LA PEAU, LE ZONA

## Quand les soucis se cachent

*Généralement très douloureux, le zona est une dermatose aiguë d'origine virale. Occasion de voir comment un petit agent infectieux de quatre lettres, bénin en apparence, peut faire de notre peau un véritable enfer.*

PAR SORAYA HAKIM

La plupart d'entre nous portent le virus du zona. Son origine : la varicelle ! Eh oui, la primo-infection, ce premier contact, a lieu pendant la petite enfance : les virus de la varicelle et du zona ne font qu'un.

Lors de la varicelle, le virus pénètre et se multiplie dans les voies aériennes supérieures, passe dans le sang, puis atteint la peau, sa principale cible. Là, il induit une éruption vésiculaire caractéristique ayant la forme de petites gouttelettes. Une fois l'éruption disparue, le virus s'installe dans les ganglions nerveux sensitifs (racines rachidiennes postérieures, crâniennes, dorsales) où il demeurera définitivement.

Sa réactivation dépend de facteurs particuliers dont le principal est l'âge et une diminution des défenses immunitaires qui survient lorsque l'organisme est atteint d'un cancer, d'une infection ou encore d'une maladie neurologique. Le zona peut aussi survenir après un traitement de radiothérapie ou de chimiothérapie. Quelle que soit son origine, il prend toujours la même forme : une éruption localisée (contrairement à la varicelle qui, elle, est générale), faite de vésicules disposées sur une peau rougie.

Ces lésions se situent toujours sur le trajet d'un nerf sensitif. Le plus souvent on les trouve sur le thorax ou le long d'une ou de plusieurs côtes. Outre ses désagréments cutanés, le zona provoque des douleurs névralgiques intenses qui peuvent soit précéder, soit accompagner l'éruption, et hélas, parfois persister longtemps après la guérison. Ces douleurs prennent la forme de démangeaisons intenses, de sensations de brûlure. Ainsi, le zona est-il aisément identifiable ! Heureusement, il survient rarement plus d'une fois chez le même individu.

Evolution : plus de mal  
que de peur...

A l'exception des zonas qui surviennent chez les sujets très âgés, ceux qui touchent le nerf oculaire (zona ophtalmique) ou ceux qui se généralisent chez une personne dont l'immunodépression est majeure (cancer, sida), l'évolution d'un zona est en général bénigne. La guérison est généralement obtenue en deux à six semaines. Seule la patience et un bon traitement viendront à bout de cette dermatose invalidante. Comme le zona peut atteindre toutes les parties du corps (bras, torse, dos, visage), la gravité dépend de la localisation du trajet nerveux qu'il a décidé de suivre. Lorsqu'il touche l'œil, il peut provoquer une atteinte de la cornée dont les conséquences sont, outre la douleur oculaire, la cécité. Parfois, les douleurs persistent très longtemps (algies post-zostériennes). De même, l'importance du déficit immunitaire dans l'apparition d'un zona, de quelque importance qu'il soit, fait dire à certains médecins qu'un test HIV est nécessaire, surtout s'il survient chez un individu jeune sans raisons apparentes.

Un arsenal thérapeutique  
suffisant

Si vous êtes la victime de ce virus, le premier volet du traitement que votre médecin proposera consiste en une désinfection cutanée à l'aide d'un désinfectant type chlorexidine. Ensuite, selon les cir-

constances, son ordonnance peut prévoir un traitement antiviral, d'autant plus efficace qu'il sera prescrit dès l'apparition des signes et à fortes doses. Enfin, votre médecin pourra vous proposer des médicaments supprimant la douleur comme l'aspirine, qui est parfois suffisant. Il ne sert à rien de jouer les fortes têtes. Vous devrez suivre ses instructions à la lettre pour éviter les complications, qu'elles soient infectieuses ou douloureuses.

Lors de l'application locale de produit, éviter de frotter la peau. Séchez-la sans friction. En dehors des périodes de pansements, portez des vêtements légers, non serrés et absorbants (coton). Remisez les vêtements en laine, en nylon ou en fibre synthétique, tant que la peau n'a pas repris son aspect normal.

De plus, n'appliquez aucun onguent personnel sans demander l'avis de votre médecin. Les macérations sont parfois catastrophiques. Si la douleur persiste ou s'intensifie, n'hésitez pas à consulter de nouveau. Il doit trouver l'antalgique qui vous convient car souffrir n'a pas de sens.

Dernier conseil : si certaines personnes dans votre entourage ont une immunodéficience connue, interdisez-leur les visites le temps que tout rentre dans l'ordre. Le virus n'est certes pas très contagieux, mais il pourrait devenir très dangereux chez ces personnes à risque.

S. H..

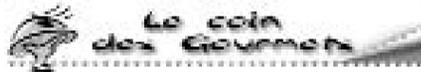
## DIARRHÉE CHRONIQUE ET TRANSPLANTATION FÉCALE

## La thérapie de la dernière chance

Transplanter les matières fécales d'un individu sain pour guérir d'une diarrhée chronique un malade porteur d'un germe résistant aux antibiotiques : aux Etats-Unis, de plus en plus de publications scientifiques font état du succès de la bactériothérapie, une méthode qui utilise de bonnes bactéries intestinales pour combattre les mauvaises. L'idée peut sembler peu ragoûtante, mais plusieurs dizaines d'études de cas publiées dans des revues médicales et présentées à un congrès de gastro-entérologues cet automne montrent bien qu'avec une simple coloscopie, des personnes qui souffraient de diarrhée à C-diff depuis des mois, voire plus, voient leur état s'améliorer rapidement. La bactérie C-diff, ou clostridium difficile, est devenue une menace pour les hôpitaux américains. Elle est responsable d'environ 1.500 morts par an aux Etats-Unis. Certains patients porteurs de

cette bactérie souffrent de diarrhées légères, mais d'autres, en particulier les adultes plus âgés et fragilisés par des pathologies antérieures, peuvent développer une maladie plus sérieuse, la colite. Lors d'épisodes jugés graves, un traitement antibiotique par vancomycine s'impose pendant des semaines, voire des mois. Et comme les antibiotiques s'attaquent aux mauvais germes tout comme aux bons, le C-diff peut revenir dans un côlon en manque de centaines d'espèces de bactéries supposées y habiter. La transplantation fécale "est l'ultime probiotique", résume le Dr Lawrence Brandt, de l'hôpital Montefiore de New York. Mais c'est toutefois une procédure complexe. Tout un environnement bactérien est transplanté, presque comme une greffe d'organe mais sans les médicaments anti-rejet, explique le Dr Alexander Khoruts, de l'université du Minnesota. Le médecin a

traité une femme très amaigrie après huit mois de diarrhée C-diff sévère. Non seulement la diarrhée a disparu après la transplantation fécale, mais les bonnes bactéries prélevées chez son mari ont pu s'implanter très rapidement dans son intestin guéri. Un bémol toutefois : ces transplantations n'ont fait l'objet d'aucun essai clinique. "Il y a de très bonnes raisons de croire que cette transplantation fécale, ou bactériothérapie, pourrait marcher, mais il faut en apporter la preuve avant que tout le monde ne s'y mette", avertit le Dr Lawrence Schiller, gastro-entérologue à Dallas. La transplantation fécale n'est pas une méthode nouvelle. La première publication à ce sujet remonte à l'année 1958. Mais l'augmentation des publications montre l'engouement pour cette méthode, alors que le problème de la résistance du C-diff aux antibiotiques augmente. S. H.



### Haricots verts à la bolognaise



#### Ingrédients :

- 1 kg d'haricots
- 300 g de viande hachée
- 1 oignon
- Une gousse d'ail
- 1 c. à café de céleri
- 2 carottes
- Coulis de tomates
- Une pincée d'origan
- Sel, poivre

#### Préparation :

Passer les haricots à la vapeur ou dans de l'eau chaude 10 mn. Pendant ce temps, faire revenir les oignons puis la viande dans une sauteuse. Ajouter les carottes coupées en petits dés, l'ail, le sel, le poivre, le céleri et la tomate. Couvrir avec de l'eau et faire mijoter. Ajouter les haricots verts précuits 5 min avant la fin de la cuisson.

### Gâteau de crêpes aux fruits



#### Ingrédients

- 250 g de farine
- 30 g de sucre
- 30 g de beurre fondu
- 3 œufs
- 5 dl de lait
- 1 pincée de sel

#### Pour la garniture :

- 250 g de fruits au sirop
- 120 g de sucre
- 4 œufs

- Un demi-litre de lait
- 3 bâtons de cannelle
- 2 c. à soupe de caramel

#### Préparation :

Faire la pâte à crêpes : tamiser la farine, faire un puits, ajouter le sucre et les œufs. Mélanger au fouet, incorporez peu à peu le lait, le sel, puis le beurre fondu. Passer au chinois. Réserver.

Dans une casserole, faire chauffer le lait avec le sucre, la cannelle et bien mélanger. Dans un saladier, casser les œufs entiers, les battre, verser le lait bouillant, mélanger et laisser infuser 5 minutes. Filtrer et réserver.

Confectionnez les crêpes. Dans une poêle graissée et bien chaude, verser une louche de pâte à crêpes. Ne pas la faire trop cuire pour qu'elles restent moelleuses. Réserver. Mixer les fruits. Etaler une fine couche sur chaque crêpe. Dans un moule à charlotte, empiler les crêpes les unes sur les autres. Arroser chacune d'elles de préparation. Lorsque le gâteau de crêpes est terminé, le piquer en différents endroits pour une bonne répartition de l'appareil.

Placez le moule au bain-marie pendant 1h10 à 170°C (thermostat 5-6). Laissez tiédir et badigeonner de caramel liquide.

## SOINS ET BEAUTÉ

# PILOSITÉ FACIALE, OU POILS DU VISAGE

*Vous avez quelques poils disgracieux au visage ? Avant d'entreprendre quelque démarche pour les éliminer, mieux vaut demander d'abord l'avis d'un médecin. Vous saurez ensuite mieux vous orienter à travers toutes les techniques qui s'offrent à vous.*

#### Quelles sont les causes

-L'hérédité ou l'origine ethnique peuvent être en cause dans l'apparition de la pilosité. -Des bouleversements hormonaux (prise de certains médicaments, grossesse, etc.) peuvent également provoquer l'apparition de poils à des endroits inattendus comme le visage, mais aussi la poitrine ou le haut du dos.

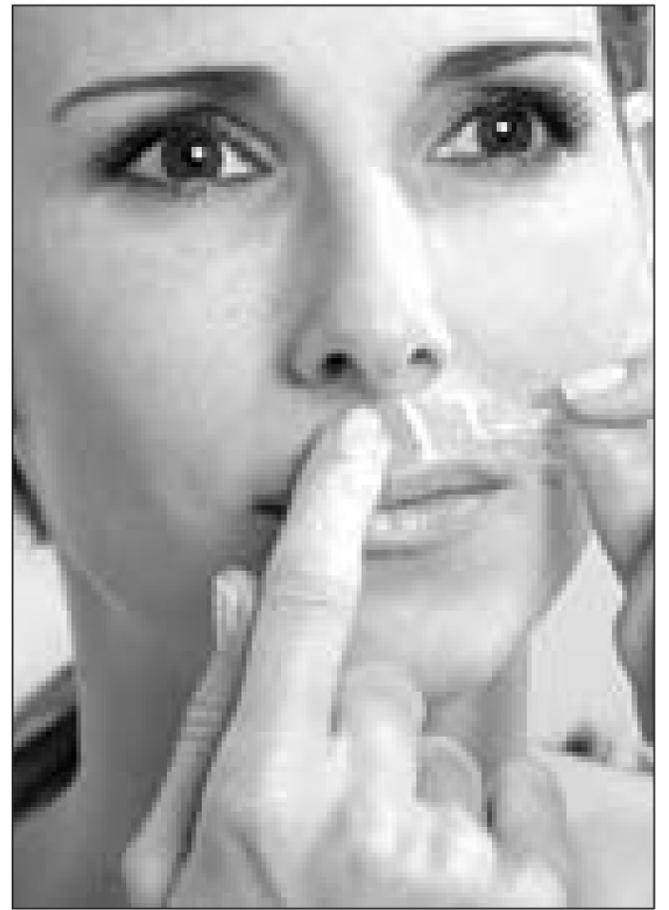
#### Ce qu'il faut savoir

Si votre pilosité faciale semble trouver sa source dans un changement hormonal, il vaudrait mieux demander à votre médecin de vous orienter vers un endocrinologue avant d'entreprendre un traitement d'épilation permanente.

Les adolescentes devraient attendre l'âge adulte avant de se lancer dans les méthodes d'épilation définitive comme l'électrolyse et le laser. La puberté est un moment de changements hormonaux et la pilosité peut varier.

#### Attention !

-Il ne faut JAMAIS raser des poils du duvet facial au risque de voir le poil repousser avec plus de vigueur. Dans tous les cas, seul votre médecin vous orientera. Demandez-lui conseil avant de vous lancer dans la guerre aux poils.



## CÔTÉ ENFANT

# ILS PARTAGENT LA MÊME CHAMBRE



Partager la même chambre peut être très positif pour vos enfants jusqu'à un certain âge.

#### Les avantages

Pourquoi séparer des enfants qui préfèrent rester ensemble dans la chaleur, même conflictuelle, de la fraternité ?

A cet âge, ils ne sont pas demandeurs de solitude mais de vitalité. Partager la même chambre.

- Apaise les enfants : ils dorment mieux et font moins de cauchemars parce qu'ils ressentent une présence chaleureuse et protectrice à leurs côtés.

- leur apprend à vivre en respectant l'autre. Vivre côte à côte leur permet de régler leurs différends sans systématiquement faire appel aux parents. Ils vivent ensemble, se parlent, se chamaillent souvent, mais petit à petit, ils commencent à se prêter quelques jouets et apprennent à se respecter. La complicité devient plus grande même si les chamailleries et les querelles ne disparaissent pas.

#### Au moment où votre enfant (fille ou garçon) commence à

#### grandir :

Il manifeste le besoin de se retrouver seul et d'avoir une chambre à lui ou à elle. C'est normal et très important ! Soyez donc attentifs au moment qui marquera le passage d'un de vos enfants dans la puberté. Et si votre appartement est trop petit, pourquoi ne pas transformer le salon en chambre pour un temps...

- Attention aux nombres impairs ! Dans une chambre avec trois enfants, il risque d'y en avoir un qui jalouse l'entente des deux autres. Faites l'essai et si cela ne fonctionne pas et que vous n'avez pas une chambre pour chacun, séparez la chambre par des cloisons «symboliques» : étagères, store coulissant... Ils se retrouveront dans la partie commune de la chambre pour jouer.

## A S T U C E S

### Choisir un bon café



Lorsque vous achetez votre café en grains, préférez celui à grains mats, car plus le grain est foncé et brillant, plus il aura d'amertume.

### Cuisson des petits-pois



Pour rendre les petits-pois plus savoureux, faites-les cuire en les assaisonnant avec autant de sucre que de sel, vous obtiendrez un plat savoureux.

### Pâte feuilletée gonflée



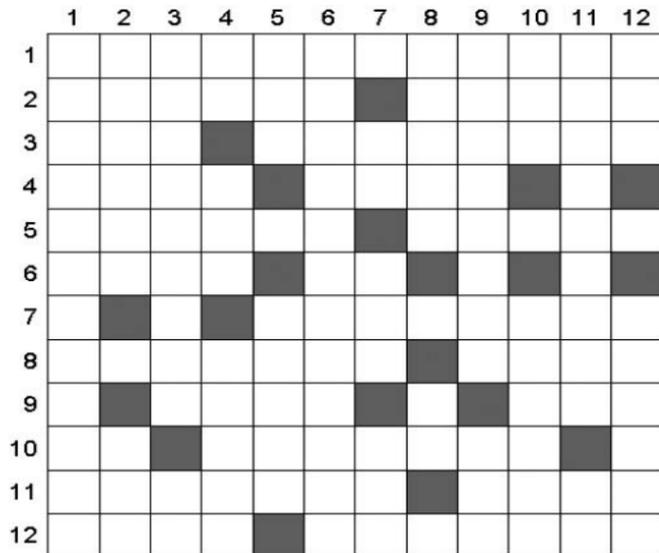
Travaillez celle-ci toujours bien froide pour que les feuilles restent bien séparées. Votre tarte n'en sera que meilleure.

### Pâte à tarte croustillante



Afin que la pâte de votre tarte garde tout son croustillant, placez toujours votre plat à tarte au milieu de votre four. La cuisson se fera plus uniformément.

# Mots Croisés N°412



- Horizontalement :**
- Est attiré sexuellement par les personnes âgées
  - Aromatiser avec de l'anis. Effleuras
  - Épitaphe. Baliverne
  - Oiseau passereau. Rejetai
  - Oubliées. Chateaubriand
  - Rivière du Congo. Adverbe
  - Corral
  - Substance utilisée pour le diagnostic de la syphilis. Fleuve de Géorgie
  - Hangar (anglie). Organisation politique d'Afrique du Sud
  - Ampère-heure. Bagdadien
  - Natifs de Ducey. Vedette
  - Boucliers. Sonnent

- Verticalement :**
- Pas de danse
  - Ixième. Missionnaire français (1813-1860)
  - Festins. Cuivre
  - Difficulté. Baie de côtes de Honshù. Ville du Sénégal
  - Nacelle. Ale
  - Supérieur
  - Agir par jeu, sans intention sérieuse. Mesure agraire. Quatorzième lettre de l'alphabet grec
  - Imploras. Onze
  - Initier. Point cardinal
  - Echelle des sensibilités des émulsions photographiques. Agréable
  - Babillage. Pige
  - Dans la rose des vents. Insertion

# Mots Fléchés N°412

pas très naturel	dance-reux	répan-dront fait son veau	cube du hasard	très coupant	nouvelle	placée au milieu patrie d'Abraham
impolis	redire		plaisante	précise		
diffusée sur écran concier-ge					hurle-ment me rendrais	
				sélec-tionne devine-ras		fauc
célébrer			indes-tructible fin de verbe			
rapidement		liquide nutritif cueillir le pollen			coin embrasé	
portier sévère joueur de boules				orqueil-leux	queue	
			vois le jour de même mère			métal de pépite
bonne colle	forte bière			jeune balle-rine	livre amusant grave-leuse	aida
	emplois	cupides				
groupe de deux	sonnera	démunis de tige			cham-pion pièce de soutien	acces-soire de cavalier
			fausse dentition cri de douleur			
fermerais				coquille d'oursin		château de Hamlet
trempe			dans le vent avalait son lait	membre du clergé trop mûrs		
courant				écluée		
résigné à tout			mit au diamètre	frappe fort	forte tête trous de moulins	prépo-sition doubles crochets
nationalisé					viell espagnol	
fabriqua			dalles de tombes sommet du genre			élément liquide
généreux	maladies d'oreille adverbe de lieu				escro-quée	
		couleur		plante de marais	pouffé	
grande nation			graine de fruit			fiable

## SUDOKU N°412

		4							
3	5	6	9	2					1
	1	2	8		7				
7			5			8			3
			7			6			9
				9	2	4			5
			2	3		1	4		8
1	4	9				5			
	8				1				7

## Mots-Maxi N°412

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

**LETTRES PROPOSÉES :**

I O M S J J I B N E

# SOLUTIONS

**MOTS CROISÉS N°411**

PROBABLEMENT  
OUBLI . BAOTOU  
SESAME . UNIRA  
S . CIANO . NEMI  
IBERIS . TARA .  
BON . SUSHI . TP  
LUES . IT . EPIA  
EC . ESTES . IFS  
MARGUERITE . T  
ENOUE . EXACTE  
NE . IDIOTIE . U  
TRONER . ENSOR

**MOTS FLECHÉS N°411**

• C • M • A • A • P • E • E  
R A M A S S E M I E T T E S  
• B A R A T T E • R A I • P  
M O R A L E • L A I T A G E  
• C I T E R A I T • A G I R  
C H E R • I L O T S • E R E  
• A R E T E • R I E N • O R  
A R A • A S S E R V I E • A  
• D • E R • E R E I N T A S  
D E R N I E R E S • A R T •  
• • A L E V I N • I S A R D  
J E T E R • E T A L • V E R  
• D I V E R S • P L I E • E  
F I N E • A • P E U R • P S  
• T E R G I V E R S E R A S  
P O S A I S • T O T • E T E  
• R • S T O R E • R E G I R  
L I A • E N O R M E S • N A  
• A R C • N I A I • P R E  
A U M O N E S • T R A I N E  
• X E R E S • C E D R A T S

**SUDOKU N°411**

6	7	5	3	9	4	2	1	8
2	8	9	6	1	5	7	4	3
4	1	3	7	2	8	9	6	5
9	6	7	1	8	3	5	2	4
1	5	8	2	4	9	6	3	7
3	4	2	5	7	6	8	9	1
5	9	4	8	3	2	1	7	6
8	2	1	4	6	7	3	5	9
7	3	6	9	5	1	4	8	2

**MOTS-MAXI**

IONISME  
JINISME  
NÎMOISE  
SIMONIE  
BESOIN  
BINÔME  
MINOIS  
MOISIE  
NÎMOIS  
SIMIEN

## PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr  
10h00 : Ana wa Djadati  
10h30 : Nour Aini  
11h15 : malafat iqtissadiya  
12h35 : El-aâlem baina yadak  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Mustachepha Aâme  
15h00 : Azizi al-mouchahid  
16h30 : Dalile El Vitaminat  
16h35 : Mouharibe El-Dawama  
17h00 : Qoloub Fi Siraa  
17h30 : Moutaât El-Maida  
18h00 : Journal télévisé  
18h15 : Le Journal de l'économie  
18h30 : Rahalet Maâ National Geographic  
19h15 : Alhan wa chabab.  
20h00 : Journal télévisé  
21h00 : Film Cinéma



06:15 Alien bazar  
06:30 Tfo  
08:25 Météo  
08:30 Téléshopping  
08:55 Météo  
09:00 Tfo  
10:15 Dr. Dolittle 3  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:50 Au coeur des Restos du Coeur  
13:52 Météo  
13:55 Jurassic Park 2  
16:05 Pocahontas, une légende indienne  
17:35 Le manoir hanté et les 999 fantômes  
19:10 Le juste prix  
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi

19:55 Météo  
20:00 Le journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:38 Courses et paris du jour  
20:40 Météo  
20:45 Camping Paradis  
22:30 New York, unité spéciale  
23:15 New York, unité spéciale  
00:05 New York, police judiciaire  
00:55 Au Field de la nuit  
02:05 Le blog politique  
02:20 Sept à huit  
03:20 Reportages



06:00 Les Z'Amours  
06:29 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
09:55 Foudre  
10:25 Foudre  
10:50 Météo  
10:55 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:40 Météo  
13:45 Consomag  
13:50 Toute une histoire  
15:00 Retour vers le futur  
17:00 Top Gun  
18:50 Paris sportifs  
19:00 N'oubliez pas les paroles  
19:48 Les étoiles du sport  
19:50 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Soyons prévoyants  
20:32 Tirage du Loto  
20:34 Météo  
20:35 Cold Case  
21:20 Cold Case  
22:05 Cold Case  
22:44 D'art d'art  
22:45 Ma maison de A à Z

22:50 Un jour/un destin  
00:05 Expression directe  
00:10 Dans quelle éta-gère  
00:15 Journal de la nuit  
00:25 Météo  
00:30 Au clair de lune  
00:31 Concert de Noël  
01:45 Toute une histoire  
02:40 Brigade des mers  
03:25 Des trains pas comme les autres  
04:10 La révolte des éléphants  
04:30 Infrarouge



06:00 Euronews  
06:40 Plus belle la vie  
07:10 Ludo  
08:30 Ludo vacances  
11:40 Consomag  
11:44 Le 12/13  
11:45 Météo  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Côté cuisine  
13:30 En course sur France 3  
13:45 Keno  
13:50 La mélodie du bonheur  
16:35 Gaston, de Franquin  
16:45 Gaston, de Franquin  
16:55 Slam  
17:35 Des chiffres et des lettres  
18:05 Questions pour un champion  
18:45 19/20  
18:48 Edition locale  
19:00 Journal régional  
19:30 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:05 Le progrès en questions  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Le grand bêtisier 2010  
22:45 Une histoire épique  
22:46 Météo  
22:50 Soir 3  
23:15 Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ

00:50 Tout le sport  
00:55 NYPD Blue  
01:35 NYPD Blue  
02:15 NYPD Blue  
03:00 Soir 3  
03:25 Plus belle la vie  
03:50 Passion chocolat  
04:45 Les matinales



06:00 M6 Music  
06:25 Météo  
06:30 Tintin et le temple du Soleil  
07:45 Météo  
07:50 Disney Kid Club  
08:45 Météo  
08:50 M6 boutique  
10:00 Météo  
10:05 Blanche-Neige  
11:45 Le grand bêtisier  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:45 Météo  
13:50 Trois vœux pour Noël  
15:45 Un Noël recomposé  
17:40 Un dîner presque parfait  
18:45 Le grand bêtisier  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 Stuart Little 2  
22:15 Vaillant, pigeon de combat  
23:40 Hellphone  
01:20 Météo  
01:25 M6 Music



19:00 Arte Journal  
19:30 Danube, fleuve d'Europe  
19:55 Pacifique Sud : D'île en île  
20:40 Ridicule  
22:20 Harlem à Montmartre  
23:40 L'Oulipo, mode d'emploi  
00:40 N'aie pas peur de la chambre noire  
01:20 25 ans, déjà le début de la fin

03:00 Entre les mondes  
04:30 Un amour simple



06:00 Gym direct  
07:30 Télé achat  
09:00 Déco 8  
09:25 Les dessous de table de François Simon  
09:45 Morandini !  
10:50 24h people  
11:30 A vos recettes  
12:00 Papa Schultz  
12:25 Papa Schultz  
12:55 Papa Schultz  
13:35 Le comte de Monte Cristo  
15:15 Le comte de Monte Cristo  
17:00 Drôles de vidéos  
18:30 Le nouveau journal  
18:45 Morandini !  
19:55 24h people  
20:40 Quartier général  
22:30 Quartier général  
00:15 Morandini !  
01:20 24h people



06:40 Téléachat  
09:45 Disney Break  
09:46 Princess Protection  
11:15 Jonas : Victime de la mode  
11:40 Hannah Montana  
12:15 Friends  
12:40 Friends  
13:05 Friends  
13:35 Les fous du stade  
15:10 Les Charlots font l'Espagne  
16:50 Friends  
17:20 Friends  
18:00 Merlin  
19:00 Merlin  
20:00 Tellement people  
20:35 Code 12  
22:15 Code 12  
23:45 Code 12  
01:15 Poker  
02:10 Programmes de nuit

## LA SELECTION DU JOUR



20h45

## Camping Paradis



Un nouveau jour se lève au Camping Paradis. En sortant de son bungalow, Tom découvre un bébé installé dans son relax accompagné d'un petit mot «merci»... merci pourquoi ? Et surtout merci à «qui» ? Décontenancé, Tom fait part de sa découverte à son équipe et c'est l'effervescence...



20h35

## Le grand bêtisier 2010



Présentateur : Cyril Féraud.

Après la Martinique, Lyon et l'Alsace, «Le Grand Bêtisier» plante cette année son sapin dans le Nord de la France, à Lille bien sûr, mais aussi au Touquet et un Cht'i crochet par la Belgique, à Bruxelles. Cyril Féraud présente, tout au long de son parcours dans le plat pays...



19h55

## 24h people



Présentateur : Allan Van Darc, Caroline Ithurbide. L'émission people la plus complète et la plus fraîche du PAF ! Au sommaire : Un décryptage quotidien de l'actualité des stars à chaud, - La première émission 100% people en direct, qui interagit avec les téléspectateurs, - Des interviews exclusives, des dossiers brûlants et inédits, - Le zapping de la veille, avant toutes les autres chaînes...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78  
Bureau régional de Béjaïa : Cité des  
600-Logements BT B03 Ihaddadene -  
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
CCP : 37 22 55 clé 54  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## Abdelmalek Sellal hospitalisé en France

Le ministre des ressources en eau, Abdelmalek Sellal, est hospitalisé en France pour des raisons de maladies récidives. Agé de 62 ans, Sellal devra passer un séjour médical dans la capitale française. Selon des sources dignes de foi, le membre du gouvernement est sous observation médicale de haute qualité, afin de reprendre ses fonctions dans les plus brefs délais. Prompt rétablissement au ministre !



## La femme à l'honneur du 5<sup>e</sup> Panorama du cinéma algérien

La cinquième édition du Panorama du cinéma algérien en France est prévue du 26 janvier au 3 février prochains à Nîmes, a-t-on appris en marge d'une rencontre sur le cinéma arabe animée, samedi à l'Institut de développement des ressources humaines (IDRH) à Oran. El-Hadj Bensalah, directeur artistique de cette manifestation a indiqué à l'APS que la femme algérienne constitue le thème principal de la nouvelle édition de ce rendez-vous annuel initié par l'association d'amitié franco-algè-

rienne "France El-Djazair". Au total, 25 films, courts métrages et documentaires mettant à l'honneur les réalisatrices et les actrices algériennes sont à l'affiche de cet événement organisé en collaboration avec le Centre culturel algérien de Paris (CCA), a précisé M. Bensalah. Les organisateurs ont choisi de présenter dans ce cadre *Mamya Chentouf* de Baya Tidjani, *Rachida* de Yamina Bachir Chouikh, *Goulili* de Sabrina Draoui, *On ne mourra pas* de Amel Kateb, et *Ma mère* de Béatrice Romand.

## Un logiciel pour la prévention des feux de forêt

Un logiciel destiné à la prévention des feux de forêt a été élaboré par des chercheurs algériens de l'université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO) lors du colloque «Stop feux». Ce logiciel qui a été mis au point en collaboration avec l'Institut universitaire des systèmes techniques et industriels (IUSTI, France), permet l'estimation du risque incendie à l'interface forêt-habitat et peut être utilisé pour les plans de prévention des incendies de forêt,

a-t-il expliqué. L'importance des nouvelles technologies dans la prévention et gestion des feux de forêts a été également soulignée par M. Abbès, évoquant à cet égard l'utilisation par ses services d'images satellitaires de l'Agence spatiale algérienne (ASAL). La contribution de la communauté scientifique algérienne dans ce domaine a été suggérée à travers différents exposés faisant valoir de nouvelles techniques d'évaluation et de maîtrise des risques d'incendies.

## "Papa, emmène-moi au théâtre" à Annaba

Le coup d'envoi d'une manifestation culturelle inédite "Papa, emmène-moi au théâtre" a été donné samedi au théâtre Azzedine-Mejdoubi de Annaba.

Cette manifestation culturelle inédite a été initiée à Annaba pour inciter les parents à initier leurs enfants aux joies des planches. Elle se poursuivra jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Le coup d'envoi en a été donné avec la représentation de la pièce *Le rêve des marionnettes* de Yacine Tounsi de Masrah Ellil de Constantine, au grand bonheur des tout-petits. L'évolution de plusieurs marionnettes animant les séquences de

deux textes, l'un chinois et l'autre algérien, a été fortement appréciée par les chérubins de l'antique Hippone, venus nombreux à la faveur des vacances scolaires.

D'autres spectacles de magie, signés Yazid Chhattout, dit Youz, et de nombreuses autres pièces parmi lesquelles *Le message de la nature* de l'association "Ness El Masrah" de Khenchela, *Le village Vert* de l'association "Scène d'Or" de Annaba et *Daawat El Kheir* de la coopérative Othmania d'Oran figurent au programme de cette manifestation à laquelle de nombreux orphelins ont été conviés par les organisateurs.

## La neige paralyse L'Europe



La France a connu d'abondantes chutes de neige dans la moitié nord du pays provoquant la fermeture de l'aéroport parisien de Roissy pour une heure au moins, selon une source aéroportuaire.

L'aéroport allemand de Francfort a indiqué dimanche par la voix de son porte-parole que "quelque 490 vols ont été annulés" à cause de cette vague de froid qui désorganise les liaisons

aériennes européennes

Dans le nord de l'Italie, les vols ont été annulés à Florence tandis que le trafic aérien était totalement interrompu à Pise en raison des chutes de neige en Toscane (centre), mais aussi quelques flocons à Rome et à Naples et Capri dans le sud du pays et les conditions de circulation restaient

très difficiles. Aux Pays-Bas également, plusieurs centaines de personnes ont passé la nuit à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol dans l'attente du décollage de leur avion. La Russie, a pour sa part, annoncé samedi s'attendre à une tempête de neige qui provoquera une perturbation de la circulation routière dans de nombreuses régions de Moscou, selon des sources météorologiques.

## Musulmans, non musulmans une nouvelle guerre de religion en France ?

PAR SORAYA HAKIM

Marie Le Pen, qui est bien la fille de son père, s'indigne que des Musulmans prient à même le trottoir. Elle qualifie cela d'occupation et part en guerre avec les ultras à la reconquête des « territoires perdus » de la République soumises aux lois religieuses. Pour ces inconditionnels de l'islamophobie, l'Islam n'est pas une religion, mais un projet politico-religieux totalitaire. Les prières de rues, le port du voile qui s'étend et les revendications croissantes des cantines hallal ainsi que la multiplication des constructions de mosquées participent d'un esprit de conquête de la France. Ils s'en indignent et promettent aux dirigeants qui livrent la France à l'Islam. Pas question disent-ils que la France s'adapte aux dogmes de l'Islam. Du reste on se rappelle qu'une organisation « laïque radicale » qui flirte étroitement avec l'extrême-droite avait appelé en juin dernier à un apéro pinard et saucisson dans le quartier de Barbès. Pour meilleure démonstration on ne pouvait pas faire mieux. Aujourd'hui dans les milieux radicaux de la droite on applaudit à l'amalgame de Marine Le Pen entre l'occupation et les prières de rues. Nul doute qu'en France l'islamophobie prend place au racisme ordinaire à l'anti Maghébien à l'anti Arabe voire une haine contre l'Islam. L'islamophobie gagne l'Europe. Même l'Allemagne est de la partie et réclame plus de restrictions à la pratique de l'Islam. Au Royaume-Uni, onze mosquées ont été attaquées depuis les attentats terroristes de juillet 2005 à Londres. En Suède, le parti des démocrates (SD), d'extrême-droite, a fait son entrée au Parlement en septembre en remportant 5,7% des voix aux élections législatives, après avoir fait campagne contre l'immigration musulmane. Les exemples sont légion : il y a la Suisse, les Pays-Bas, l'Autriche. Pour donner le change, un maire de droite d'une petite commune proche de la Belgique a fait installer une crèche de Noël en plein centre-ville. Ce même maire avait dénoncé le passage de Quick au halal comme de la « discrimination » à l'encontre des non-Musulmans. Tout comme ceux qui jugent inacceptable que des musulmans prient sur le trottoir, d'autres aussi qu'il est tout aussi malvenu que l'on installe une crèche de Noël qui expose des scènes de la Nativité au beau milieu de la ville. Pour les hussards noirs de la République la véritable laïcité déchaîne les passions. La loi 1905 doit être respectée celle qui sépare l'État de l'Eglise ; pour les détracteurs il s'agit d'une polémique politique. Il est encore heureux que des voix s'élèvent pour appeler à l'instauration d'une culture de dialogue avec l'Islam, affichent, ostensiblement leur solidarité avec les croyants d'autres religions.

S. H.



Au Royaume-Uni, 11 mosquées ont été attaquées depuis les attentats terroristes de juillet 2005 à Londres. En Suède, le parti des démocrates d'extrême-droite, a fait son entrée au Parlement en remportant 5,7% des voix, après avoir fait campagne contre l'immigration musulmane.



## INSOLITE

### Un site internet proposant des services pour surveiller les salariés fait polémique

Le site internet Surveillermonsalarie.com a fait son apparition sur la Toile il y a quelques semaines, permet aux patrons de repérer leurs employés trop distraits.

Surveillermonsalarie.com explique pouvoir faire gagner de l'argent aux chefs d'entreprise en leur proposant de surveiller leurs employés, épier tout ce qu'ils font sur la Toile, et ainsi trouver un motif de licenciement. L'accroche du site internet est simple : "Les patrons pensaient qu'Internet et que l'ordinateur en général étaient un outil de travail. Ils se sont lourdement trompés".

Ainsi, il permet d'enregistrer sur les ordinateurs des employés les touches du clavier qu'ils pressent et les



sites Internet qu'ils visitent. Grâce à un logiciel espion invisible, Surveillermonsalarie.com propose également des captures d'écran programmées de l'ordinateur du salarié, la création d'alertes lorsqu'un mot clé est recherché, et l'envoi

d'un rapport journalier des activités des salariés par mail. Le site explique même aux patrons les économies qu'ils peuvent effectuer à travers des calculs simples et racoleurs. Pas sûr que les employés apprécient.

## Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 5h54	Fajr : 6h12	Fajr : 6h25
Dohr : 12h24	Dohr : 12h43	Dohr : 13h00
Asr : 14h54	Asr : 15h15	Asr : 15h37
Maghreb : 17h14	Maghreb : 17h33	Maghreb : 17h56
Icha : 18h42	Icha : 19h01	Icha : 19h22

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42  
05.50.18.37.57

POURPARLERS INFORMELS ENTRE LE FRONT POLISARIO ET LE MAROC

## Deux réunions en janvier et mars 2011

*L'Envoyé personnel de Ban Ki-moon a fait savoir que « les deux parties ont proposé des idées concrètes qui seront développées lors des deux prochaines sessions de pourparlers informels du 21 et 22 janvier et en mars 2011 ».*

PAR INES AMROUDE

Les travaux de la quatrième réunion informelle entre le Front Polisario et le Maroc ont pris fin samedi soir à Manhasset (New York), les deux parties ont décidé de la tenue de deux autres réunions informelles en janvier et en mars 2011, rapporte l'APS. Cette rencontre s'est tenue sous les auspices de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, en présence des délégations des deux parties.

La délégation sahraouie, conduite par le président du Conseil national de la République arabe sahraouie démocratique (Pparlement), Khatri Addouh, est composée également du coordinateur sahraoui avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), M'hamed Khaddad, et du représentant du Front Polisario à l'Onu, Ahmed Boukhari. Les représentants des deux pays observateurs, l'Algérie et la Mauritanie, étaient également présents aux sessions d'ouverture et de clôture ainsi qu'à la session consacrée aux mesures de confi-



Ph : D.R.

ance. A l'issue de ce round de négociations informelles tenues, durant deux jours, M. Ross a lu devant la presse le communiqué de cette réunion, en indiquant que les discussions ont eu lieu dans « une atmosphère d'engagements sérieux, de franchise et de respect mutuel ». A ce propos, M. Ross a souligné que les propositions des deux parties (Front Polisario et le Maroc) ont de nouveau été présentées, ajoutant qu'à la fin de la réunion, « chaque partie a continué à rejeter la proposition de l'autre comme base unique des négociations à venir ». « Toujours dans le cadre de la mise en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant le processus de négociations en cours, les parties se sont engagées dans des discussions approfondies sur des approches innovantes afin de construire une nouvelle dynamique dans le processus de négocia-

tions en 2011, sur la base de rencontres régulières », a-t-il poursuivi. L'Envoyé personnel de Ban Ki-moon a fait savoir que « les deux parties ont proposé des idées concrètes qui seront développées lors des deux prochaines sessions de pourparlers informels du 21 et 22 janvier et en mars 2011 ». Par ailleurs, les délégations ont également discuté du « programme de mesures de confiance dirigé par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et ont confirmé la continuation des visites familiales par avion », selon M. Ross. Comme convenu lors de la troisième réunion de rencontres informelles de novembre dernier, les quatre délégations « prévoient de rencontrer le Bureau du Haut Commissaire pour les réfugiés à Genève dans un futur proche afin de passer en revue la mise en œuvre du plan d'action dans sa totalité et d'avancer vers le lancement des visites par voie terrestre », a-t-il réaffirmé, précisant que les parties ont évoqué les derniers développements intervenus à ce sujet. En outre, M. Ross a appelé les deux parties à créer un « climat de confiance et une atmosphère propice au progrès des négociations et à éviter tout ce qui pourrait nuire au processus de négociations ». Pour sa part, le chef de la délégation sahraouie, Khatri Addouh, a déclaré à la presse que « les propositions de solution du conflit ont été présentées par les deux parties, mais sans progrès dans la discussion puisque la délégation marocaine est restée retranchée dans son attitude obstructionniste gratifiant une

approche anti-démocratique et surannée et, de la sorte, faisant fi des appels de l'Envoyé personnel et du Conseil de sécurité préconisant un dialogue de fond et une négociation franche et sans pré-conditions en vue d'aboutir à une solution assurant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ». Addouh a signalé que « les événements sanglants de Gdaim Izik et d'El Ayoun et la situation en général dans les territoires occupés du Sahara occidental ont également été au centre des discussions » au cours de cette rencontre. A cet égard, « la délégation du Front Polisario a demandé l'envoi d'une commission d'enquête internationale sur le terrain comme ceci a déjà été réclamé par le Parlement européen, par des Parlements nationaux, des partis politiques et différentes organisations non gouvernementales (ONG) », a-t-il insisté. I. A.

## BANGLADESH

### 32 personnes perissent dans un naufrage

At least 32 people - all women and children - died when their boat capsized in a river in north-east Bangladesh, police announced. The boat, which had 32 people on board, including dozens of farmers, hit a ship carrying goods and sank in the middle of the river, the Surma, 240 km north-east of the capital, Dhaka, police said. "At least 32 people died, 16 women and 16 children. We are trying to find out if other people were missing", a police official said.

able de la police. Le chef de la police locale, Jane Alam, a souligné que l'accident s'était produit dans une des régions les plus reculées du Bangladesh et qu'il faudrait plusieurs heures aux représentants des autorités pour se rendre sur place.

"Nous avons la confirmation qu'un bateau a coulé vers 21h (15h GMT)" a-t-il encore dit. Les accidents impliquant des navires dus au faible respect des normes de sécurité et à la surcharge des embarcations sont courants au Bangladesh qui est sillonné par 230 fleuves.

## FACEBOOK AUX USA

### Bientôt un logiciel de reconnaissance des visages

A new software for facial recognition is being developed by Facebook, allowing users to identify their friends on the social network. The software will be available soon, announced the engineer Justin Mitchell on his blog. According to J. Mitchell, the software will also allow users to identify their friends' photos. "From now on, if you upload a photo of your cousin's wedding, we will be able to group them (...) and instead of typing 64 times the name of your wife, you will just have to click on 'save' to make her appear in the legend", he said.

J. Mitchell. Plus de 100 millions de légendes sont attribués à des photos sur Facebook chaque jour, selon lui. Les utilisateurs refusant que leurs noms soient automatiquement suggérés par le logiciel pourront désactiver cette fonction, en ajustant les paramètres destinés à protéger leur données. Créé en 2004 comme un outil de socialisation pour les étudiants de Harvard, Facebook fournit des informations personnalisées par les internautes et leur réseau d'"amis" et compte désormais plus d'un demi-milliard d'utilisateurs inscrits.

## BOUMERDES

### Un séisme d'une magnitude de 3,4

A 3.4 magnitude earthquake was felt in Boumerdes, Boumerdes province, on Sunday at 01h25 (local time). The Centre for Research in Astronomy, Astrophysics and Geophysics (CRAAG) announced. The epicenter of the earthquake was located 4 km north-east of the city of Boumerdes, according to the same source.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 16 morts et 125 blessés en une semaine

During the week, 64 road accidents were recorded by the units of the National Gendarmerie across the national territory. It is about 16 fatal accidents and 48 others. These accidents caused the death of 16 people, 125 others were injured and nearly 100 means of transport were involved.

## Très Libre

